

#LesAmbassadeurs

BOÎTE A OUTILS

PROJET

**« AMBASSADEURS
DE L'ENGAGEMENT CITOYEN A
L'INTERNATIONAL »**

(2016-2018)

Ana Gonzalez & Arnaud Laaban

Source. Cette synthèse se base sur l'étude de capitalisation du projet « Ambassadeurs de l'engagement citoyen à l'international », réalisée par Ana Gonzalez et Arnaud Laaban (Eval4Change), pour France Volontaires et l'UNML, Septembre 2018.

Introduction	3
Contexte de l'étude	3
Présentation de l'étude	4
Présentation du projet Ambassadeurs	6
Genèse du projet	6
Objectifs et résultats attendus	8
Boîte à outils	10
Montage du projet	10
Question 1 : Quel est le modèle économique du projet et quelles sont les sources de financement ?	10
Question 2 : Comment piloter le projet ?	19
Question 3 : Quelles missions proposer aux jeunes	23
Question 4 : Comment identifier et accompagner les jeunes ?	27
Question 5 : Comment valoriser l'expérience et accompagner le rôle d'acteur d'ECSI	37
Question 6 : Quels partenaires mobiliser, ici et là-bas ?	43
Annexes	48
Acronymes	48
Biographie	49
Pour aller plus loin	50

CONTEXTE DE L'ETUDE

Entre 2016 et 2018, France Volontaires et l'Union Nationale des Missions Locales (UNML) ont mené un projet expérimental visant à permettre à des jeunes accompagnés par les Missions Locales d'insérer dans leur parcours une expérience d'engagement citoyen à l'international, à laquelle ils y ont rarement accès.

Le projet se situe au croisement des politiques publiques de la jeunesse et de développement et de la solidarité internationale. Il vise à la fois l'engagement volontaire à l'international comme outil clé de la politique jeunesse (expérience formative) et la citoyenneté active dans le champ de la solidarité internationale basée sur l'engagement solidaire (des missions au plus près des populations, des missions d'utilité sociale).

Le principe de réciprocité (des volontaires partant dans les pays partenaires et des volontaires des pays partenaires accueillis en France) s'est naturellement inscrit dans le programme. Le défi de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes est en effet un défi partagé avec les pays partenaires. L'engagement citoyen à l'international est alors appréhendé comme un levier d'insertion sociale et professionnelle des jeunes d'ici et de là-bas. Dans ce sens, le projet contribue pleinement à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable, qui met en avant des problématiques communes à l'ensemble des pays, en allant au-delà du clivage Nord-Sud et en soulignant la lutte contre les inégalités à tous les niveaux.

Intitulé « Ambassadeurs de l'engagement citoyen à l'international », ce projet a permis à 98 jeunes, répartis sur 3 vagues d'envoi entre 2016 et 2018 de prendre part à cette expérience de volontariat à l'international. Par ailleurs, 8 jeunes en provenance de pays partenaires ont été accueillis en France selon le principe de réciprocité¹. En tout, 15 Missions Locales à travers la France et 20 Espaces Volontariats (EV) ont été impliqués pour accompagner les jeunes et mobiliser des partenaires clés (dont les programmes nationaux de volontariats des pays partenaires).

S'appuyant sur le dispositif du Service Civique dans sa dimension internationale, le projet a mobilisé les outils et les moyens de l'Agence du Service Civique – dont France Volontaires est membre constitutif - et du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE), à travers une commande gérée par France Volontaires, afin de couvrir les coûts de mobilité internationale non prévus par l'indemnité du Service Civique, tels que le billet d'avion ou le logement.

Le public visé est celui des jeunes de 18 à 25² ans accompagnés par les Missions Locales pouvant rencontrer des difficultés d'insertion professionnelle et sociale. Une des aspects clés du projet est celui de constituer des « binômes » de jeunes de territoires différents mais partant dans un même pays ensemble. Cette logique permet de garder une dimension collective et entre pairs dans une expérience de volontariat individuelle.

Alors que le projet expérimental touche à sa fin, l'enjeu est aujourd'hui de pérenniser la démarche construite dans le cadre du projet Ambassadeurs. En effet, France Volontaires et l'UNML ont la conviction que l'expérimentation a généré des bénéfices et des apprentissages importants, tant pour le public visé que pour les acteurs impliqués. Ils souhaitent ainsi leur donner plus de visibilité et les partager à d'autres acteurs.

¹ Sur la réciprocité, consulter le Guide de France Volontaires : www.france-volontaires.org/Guide-vers-plus-de-reciprocite-dans-le-volontariat.html

² Le public mineur (16-17 ans), qui fait également partie du public accompagné par les Missions Locales et pouvant signer un contrat de Service Civique, a été écarté du projet Ambassadeurs pour des questions de responsabilité juridique, importantes dans le cadre d'un séjour hors-UE.

PRESENTATION DE L'ETUDE

En mars 2018, France Volontaires et l'UNML ont lancé une étude de capitalisation, confiée à des consultants externes, visant à formaliser la démarche construite, à analyser les impacts du projet, à identifier les apprentissages et facteurs clés, et à lancer les bases d'un essaimage de cette expérience.

Cette étude s'est appuyée sur :

- ▶ Une revue documentaire reprenant toutes les productions issues du projet (films, rapports, évaluations, comptes rendus...)
- ▶ Des visites-terrain pour rencontrer les acteurs impliqués tant au niveau national que dans certains territoires d'expérimentation (Saintes, Bordeaux / Mérignac, Lille).
- ▶ Un atelier avec les Missions Locales impliquées et France Volontaires et l'UNML (les pilotes au niveau national).
- ▶ Un atelier avec des structures d'accueil à l'international et des Espaces volontariats (Togo, Bénin)
- ▶ Un atelier avec les pilotes du projet (France-Volontaires et UNML)
- ▶ Des entretiens complémentaires avec des Missions Locales impliquées dans le projet (3), l'Epide de Brétigny, et des Espaces Volontariats impliqués (5).
- ▶ Des entretiens avec plusieurs jeunes des vagues 2 et 3 d'envoi (4 jeunes) ainsi qu'avec plusieurs volontaires internationaux accueillis en France durant la 3^e vague d'envoi (4 jeunes).
- ▶ Un questionnaire envoyé aux jeunes ayant finalisé leur expérience depuis au moins un an (voir encadré ci-dessous).
- ▶ L'analyse des documents de capitalisation produits tout au long du projet par les acteurs impliqués.

Questionnaire à destination des jeunes

Un questionnaire a été envoyé fin juin 2018 aux jeunes ayant accompli leur Service Civique à l'international dans le cadre du projet « Ambassadeurs » (cible : 79 jeunes).

Celui-ci avait pour objectif de :

- ▶ Mesurer la satisfaction des jeunes quant au dispositif mis en place.
- ▶ Interroger les jeunes sur leur perception des impacts du projet sur le plan personnel.
- ▶ Connaître la situation actuelle des jeunes, un an ou deux ans après la fin de leur contrat de Service Civique.

29 jeunes ont répondu au questionnaire dont 45% ayant participé à la 1^{ère} vague et 55% à la 2^{nde} vague d'envoi (proportions identiques au projet).

Elle a fait l'objet d'une restitution élargie le 1^{er} octobre 2018 à la Maison des Associations Solidaires (MAS) à l'occasion de la Journée du Volontariat Français.

L'étude de capitalisation se structure en deux parties :

- ▶ La présentation du projet et de la démarche développée, en tenant compte des améliorations effectuées après chaque vague d'envoi de jeunes
- ▶ La caractérisation des impacts et apprentissages globaux du projet, avec une entrée par acteur

Une boîte à outils pour les praticiens a également été produite dans le cadre de la capitalisation. Elle s'organise autour de questions clés liées aux différentes étapes de mise en œuvre, et contient des outils pouvant être mobilisés, ayant fait leurs preuves pendant le projet Ambassadeurs.

GENESE DU PROJET

Le projet expérimental « Ambassadeurs de l'engagement citoyen à l'international » est né d'une convergence d'intérêts entre France Volontaires et l'UNML.

Depuis plusieurs années, France Volontaires souhaite davantage ouvrir l'engagement solidaire à l'international, qui reste socialement très discriminant, à des populations n'y ayant pas accès habituellement telles que les publics des Missions Locales. En effet, le dispositif de Volontariat de Solidarité Internationale (VSI) est surtout réservé aux personnes très diplômées (66% de Bac+5 ou plus ³), disposant souvent d'une expérience professionnelle préalable et ayant déjà connu des expériences de mobilité internationale. Quant au Service Civique à l'international, il « capte » de fait un public plus jeune que le VSI, du fait des particularités du dispositif (tranche d'âge : 16-25 ans), mais qui reste nettement plus diplômé et expérimenté que le public du Service Civique national.

Pour répondre à cet enjeu, France Volontaires a piloté et coordonné un projet européen entre 2015 et 2017, financé par l'Union Européenne au titre du Programme Erasmus+, IVO4ALL ⁴. Ce projet, à la fois interinstitutionnel et multi-pays (France, Italie, Royaume-Uni, Lituanie et Luxembourg) visait à promouvoir l'accès à l'engagement volontaire dans sa dimension européenne et internationale des jeunes européens n'y ayant habituellement pas accès (NEET – ni étudiant, ni en emploi, ni en formation) et à faire des propositions pour impacter les politiques publiques. Près de 500 européens ont pu bénéficier du projet, par le biais des dispositifs nationaux pertinents (en France, le Service Civique).

Fort des enseignements de ce projet, tant en termes de mobilisation des acteurs, d'identification des candidats que d'accompagnement des jeunes en Service Civique, France Volontaires souhaitait poursuivre la démarche initiée avec IVO4ALL au niveau national en mettant l'accent sur l'engagement citoyen à l'international (et non européen) et en s'appuyant sur les acteurs de l'insertion en France.

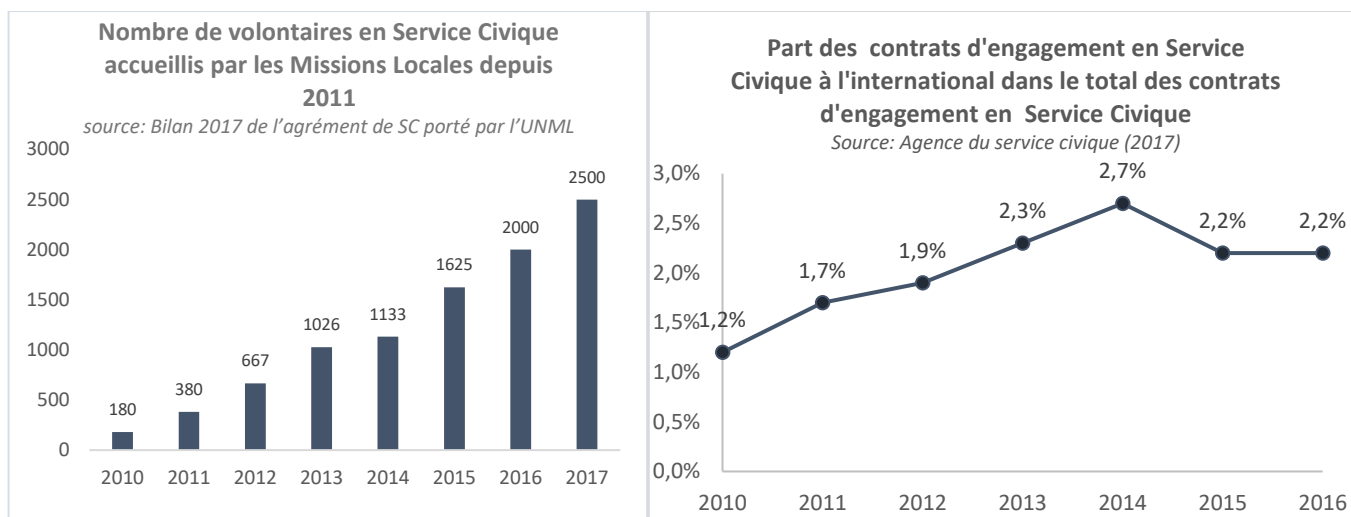
De leur côté, sous l'impulsion de l'UNML, les Missions Locales se sont imposées comme actrices incontournables du Service Civique en France, à la fois en tant que promotrices du dispositif et en tant que structures d'accueil ou en supervision de structures d'accueil partenaires. En 2017, 16 337 jeunes ayant signé un contrat de Service Civique en France (soit un Service Civique sur 4 environ) étaient accompagnés par une Mission Locale⁵. Sur ce total, près de 2 500 jeunes ont signé en 2017⁶ un contrat d'engagement avec une Mission Locale (dans le cadre de l'agrément collectif national porté par l'UNML) pour effectuer leur Service Civique au sein de la Mission Locale, chez un partenaire associatif ou au sein d'une collectivité dont la Mission Locale est partenaire. Dans ce contexte, l'Agence du Service Civique a sollicité l'UNML pour qu'elle se saisisse de l'enjeu du développement du Service Civique dans sa dimension internationale (hors Europe) qui restait pour le moment centré sur l'Europe et réservé à un public bien plus diplômé que la moyenne des jeunes sous contrat d'engagement en Service Civique en France. En outre, le Service Civique à l'International reste encore peu développé, puisque 4000 jeunes en ont bénéficié entre 2010 et 2016, soit 2% du volume global des contrats d'engagement en Service Civique signés sur la période.

³ Statistiques relatives aux différentes formes de volontariats soutenus par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, année 2016

⁴ International Volunteering Opportunities for All Pour plus d'information : www.ivo4all.eu/

⁵ Rapport d'activité 2017 de l'UNML www.unml.info/assets/files/espace-docu-ml/Service-Civique/compte-rendu-activit_service-civique_2017_unml.pdf

⁶ Bilan 2017 de l'agrément de SC porté par l'UNML



Dans ce contexte, l'UNML et France Volontaires ont commencé à échanger au deuxième trimestre 2015 sur un possible projet pilote commun alors que France Volontaires était autorisée à réorienter une partie du budget affecté au développement du VSI vers une expérimentation innovante autour du Service Civique à l'international.

À la suite de ces échanges qui ont permis d'esquisser les premières lignes du projet, et à l'obtention, par France Volontaires, de l'agrément de l'Agence du Service Civique, le dialogue entre les acteurs pilotes s'est intensifié début 2016. En février 2016, une réunion de lancement du projet « Ambassadeurs » est organisée conjointement par France Volontaires et l'UNML en présence de plusieurs Missions Locales et de fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement prêtes à s'engager afin de définir plus précisément les grandes étapes du projet (identification et sélection des candidats, préparation, suivi pendant le séjour à l'international, valorisation de l'expérience au retour) et les activités à mener dans ce cadre. Cette réunion est suivie par un atelier à Rabat (Maroc) avec les Espaces Volontariats, en présence de l'UNML, visant à préciser et structurer le dispositif, et à définir les modalités d'accueil des jeunes dans les pays concernés ainsi que le type de mission(s) qu'ils pourront réaliser. Dès le départ, la dimension collective de l'expérience a constitué une caractéristique importante : ainsi, bien que le dispositif de Service Civique suive une logique individuelle (les contrats sont personnels), il a été décidé de constituer des binômes de jeunes, provenant de territoires différents mais partant dans un même pays. La constitution d'un groupe plus grand a également été expérimentée (8 jeunes au Maroc), mais le bilan n'a pas été concluant.

La première réunion d'appariement (sélection et répartition des candidats) a ainsi eu lieu en mars 2016 et les premiers contrats d'engagement en Service Civique ont été signés en mai 2016.

OBJECTIFS

Le projet « Ambassadeurs » constitue un projet pilote mené dans une logique de « communauté apprenante » et de partenariat naissant entre France Volontaires et l'UNML. Le dispositif a ainsi évolué au fur et à mesure des trois vagues d'envoi de jeunes grâce à un processus continu de rétro-alimentation et d'échanges entre parties prenantes du projet. En s'appuyant sur les comptes rendus des réunions d'appareillement, de suivi et de capitalisation, nous avons reconstitué la logique d'intervention du projet a posteriori en tenant compte de ses évolutions au fil des trois vagues.

- ▶ Objectif général : Renforcer la dimension universelle du volontariat à l'international en permettant aux jeunes en parcours d'insertion, traditionnellement éloignés des dispositifs de volontariat à l'international, de pouvoir vivre une expérience d'engagement solidaire à l'international.
- ▶ Objectif spécifique 1 : Promouvoir l'engagement citoyen à l'international auprès de jeunes en parcours d'insertion et construire un dispositif d'accompagnement et de suivi adapté aux spécificités de ce public, pouvant ensuite être étendu au niveau national.
- ▶ Objectif spécifique 2 : Faire des jeunes bénéficiaires des acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) et de la promotion, dans les territoires, de l'engagement citoyen à l'international.

Résultats attendus :

1. Construire un parcours d'engagement citoyen à l'international prenant en compte les spécificités du public visé

- ▶ Définir des critères d'identification permettant notamment de prévenir les retours prématurés sans remettre en cause le type de public visé
- ▶ Construire un dispositif de préparation et d'accompagnement des jeunes tout au long de l'expérience de Service Civique, comprenant des outils et des méthodes prenant en compte leurs spécificités.
- ▶ Définir des missions d'engagement à l'international pertinentes par rapport au profil des jeunes et prenant en compte leurs préférences
- ▶ Accompagner les jeunes dans leur phase de retour pour tirer les enseignements de leur expérience, la valoriser et démultiplier les effets du projet

2. Générer une dynamique partenariale « ici et là-bas »

- ▶ Favoriser la participation de Missions Locales motivées et ayant la capacité à s'impliquer dans la mise en œuvre d'un tel projet.
- ▶ Mobiliser les partenaires des Missions Locales sur les territoires pour proposer aux jeunes des expériences courtes d'immersion avant leur départ et/ou pour accueillir des volontaires internationaux.
- ▶ Mobiliser d'autres partenaires pour des interventions plus ponctuelles dans le cadre du projet en complément de l'accompagnement des Missions Locales.
- ▶ Mobiliser les partenaires associatifs des Espaces Volontariats dans les pays partenaires pour proposer des missions d'engagement en leur sein.

- ▶ Mobiliser les acteurs nationaux du volontariat dans les pays partenaires pour l'identification de volontaires pouvant s'engager en France dans le cadre de la réciprocité.

3. Favoriser l'essaimage des impacts du projet

- ▶ Evaluer l'expérience de volontariat pour la valoriser dans les parcours des jeunes et faire évoluer les pratiques des accompagnateurs.
- ▶ Organiser des restitutions par les jeunes auprès de leur entourage et d'acteurs locaux de l'insertion et de l'éducation.
- ▶ Organiser des restitutions par les jeunes auprès de décideurs ou financeurs potentiels au niveau territorial et/ou national.

4. Mettre en place une logique de « communauté apprenante » entre acteurs impliqués pour l'amélioration continue du dispositif

- ▶ Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation des expériences des jeunes et des acteurs impliqués dans leur encadrement.
- ▶ Organiser des réunions / ateliers permettant de partager l'expérience entre pairs (Missions Locales et Espaces Volontariats).
- ▶ Mettre en œuvre une démarche de capitalisation afin d'identifier les apprentissages et les bonnes pratiques du projet.

Cette boîte à outils s'adresse aux professionnels de la jeunesse et de la solidarité internationale qui souhaitent s'engager dans une démarche pour permettre à tous les jeunes de vivre une expérience d'engagement citoyen à l'international. La boîte s'articule autour de 2 axes : le montage du projet et la mise en œuvre. Dans chaque axe, se trouvent trois questions clés, qui permettent d'aborder :

1. Le modèle économique et financier du projet
2. Les modalités de pilotage
3. La construction des missions pour les jeunes
4. L'identification et l'accompagnement des jeunes
5. La valorisation au retour et le travail actif des jeunes en termes d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI)
6. Les partenaires à mobiliser

Sur la base des apprentissages identifiés dans l'étude de capitalisation, ici sont formulés les points clés à prendre en compte dans les différentes étapes du projet, et sont proposés des outils ayant fait leurs preuves.

MONTAGE DU PROJET

QUESTIONS 1. QUEL EST LE MODELE ECONOMIQUE DU PROJET ET

QUELLES SONT LES SOURCES POSSIBLES DE FINANCEMENT ?

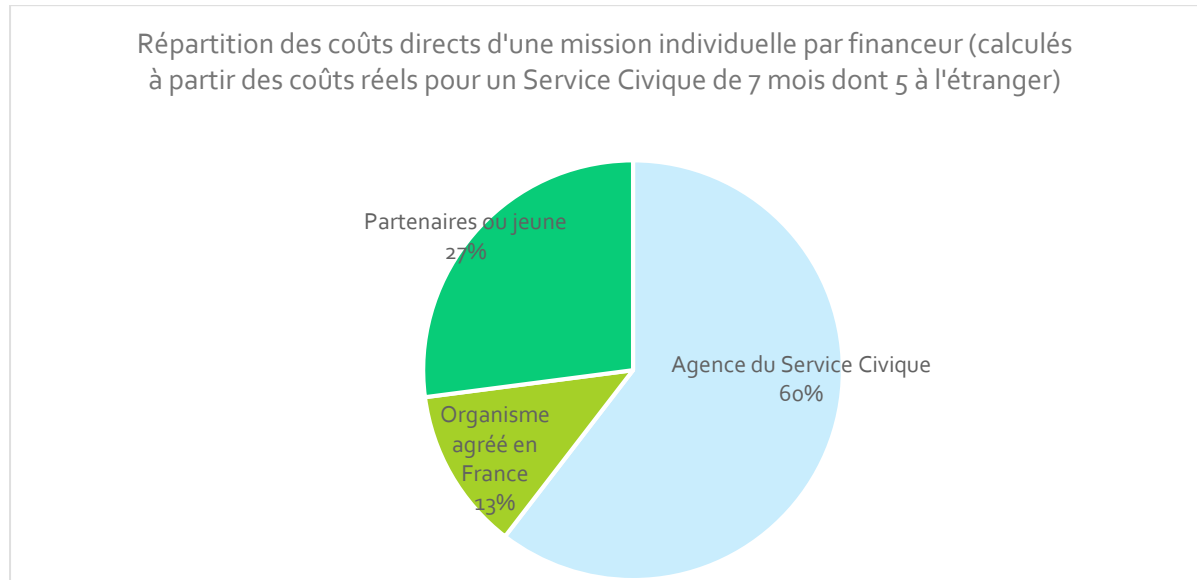
Les acteurs engagés dans le projet Ambassadeurs ont fait le choix de proposer un montage financier permettant de couvrir tous les coûts engendrés par le Service Civique à l'international, notamment les frais de mobilité non couverts par l'Agence du Service Civique (billet d'avion et logement sur place mais aussi les frais des sessions collectives de préparation et de bilan au retour qui ont lieu en résidentiel).

Ce choix est avant tout motivé par un principe d'équité et d'universalité de l'action publique. Il répond aussi à l'enjeu de permettre l'accès du Service Civique à l'international à des jeunes y ayant peu accès habituellement, notamment du fait de la barrière financière. Lever les freins financiers pour les partenaires est également un enjeu.

Par ailleurs, lorsqu'on aborde la question du coût, il convient de garder à l'esprit le « coût » ou « gain d'opportunité » du projet. Pendant 7 à 8 mois les volontaires sont en effet exclusivement dédiés à leur expérience de Service Civique à l'international. Or, s'ils n'avaient pas participé au projet, ils auraient aussi pu bénéficier, via les Missions Locales, d'autres types de dispositifs d'insertion entraînant également un coût pour la collectivité et l'Etat.

Distinguer coût directs et indirects

Les coûts directs sont les coûts liés à l'expérience de Service Civique à l'international d'un jeune. Pour un Service Civique de 7 mois dont 5 à l'étranger, 73% des coûts directs sont financés via le dispositif du Service Civique par l'Agence du Service Civique ou l'organisme agréé en France. Les 27% restant correspondent aux coûts supplémentaires liés au séjour à l'international : frais de visa, transport A/R du domicile au lieu de résidence à l'étranger, logement à l'étranger, complémentaire santé – assurance rapatriement. Ces coûts ne sont pas pris en charge dans le cadre du dispositif du Service Civique et doivent donc faire l'objet d'un financement ad-hoc.



Les coûts indirects sont les coûts liés à l'accompagnement (par les Espaces Voluntariats et les Missions Locales), au pilotage du projet (par France Volontaires et l'UNML) et à l'animation de la dynamique multiacteurs sur le territoire ou au niveau national (notamment la capitalisation). Ces coûts correspondent à la charge de travail supplémentaire occasionnée pour les acteurs impliqués et aux frais de déplacement des acteurs impliqués.

Estimer les coûts directs non pris en charge par l'Agence du Service Civique

La répartition des frais liés à un Service Civique à l'international s'effectue de la manière suivante :

Frais couverts par l'Agence du Service Civique ⁷	Frais à la charge de l'organisme agréé en France	Autres frais à charge du jeune ou des acteurs
▪ Indemnité mensuelle brute de 522,87 € versée au volontaire⁸ ; ▪ Couverture sociale en France directement versée par l'Agence de Services et Paiement (ASP) estimée à 88 € ; ▪ Complémentaire santé par une subvention de 107,03 € versée aux organismes agréés pour les missions à l'étranger de plus de 3 mois. ▪ Participation au coût de la formation civique et citoyenne : 100 € par volontaire ; ▪ Participation au coût de la formation Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1) remboursée à hauteur de 60 € (sur justificatif) ; ▪ Participation au coût d'accueil et de tutorat : 100 €/mois (subvention versée mensuellement à l'organisme agréé à but non lucratif au titre du tutorat)	▪ Versement de la prestation mensuelle complémentaire : 107,58 €/mois pouvant être versée en espèce ou en nature ; ▪ Frais d'organisation de la formation civique et citoyenne assurant la participation du volontaire à une préparation au départ à l'international et de session de bilan au retour ; ▪ Frais de la formation (obligatoire) Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ; ▪ Mobilisation interne et formation des tuteurs pour accompagner les volontaires dans leurs missions et à leur projet d'avenir.	▪ Frais de visa ; ▪ Frais de déplacements internationaux (billets d'avion et transfert vers le lieu de vie) ; ▪ Hébergement dans le pays d'accueil ; ▪ Moyens nécessaires à la mission (équipements, matériel de restitution etc.)

Dans le cas du projet « Ambassadeurs », sur la base des dépenses observées en 2016 et 2017, **les coûts directs d'une expérience individuelle** (7 mois de mission dont 5 à l'étranger) dans le cadre du projet **s'élèvent à 8.450 EUR environ par jeune**. Ils peuvent varier de plus ou moins 10%, principalement en fonction du prix du billet d'avion, du visa et du logement à l'étranger.

⁷ Ces montants sont susceptibles d'être revalorisés régulièrement. La dernière mise à jour date du 1^{er} février 2017.

⁸ Elle doit couvrir les frais de nourriture, de transports locaux, de communication dans le pays

Ils se répartissent de la manière suivante :

Répartition des coûts directs d'une expérience individuelle (pour une mission de 7 mois dont 5 à l'étranger)

Données : France Volontaires. Calculées sur la base des dépenses réelles des phases 1 et 3.

DEPENSES	Coût par mois / volontaire	Unité	Coût total d'une mission	RESSOURCES			% par type de dépense
				Agence du Service Civique	Organisme agréé en France	Partenaires ou jeune	
				60%	13%	27%	
Indemnités versées au volontaire							52%
Indemnités volontaires	523 €	7	3,660 €	3,660 €			43%
Prestation en nature ou espèce	108 €	7	753 €		753 €		9%
Cotisations sociales							15%
Protection sociale dont vieillesse	93 €	7	650 €	650 €			8%
Complémentaire santé internationale**	128 €	5	638 €	535 €	103 €		8%
Accompagnement des parcours							8%
Accueil et accompagnement - Tutorat (hors RH)	335 €	1	335 €	100 €		235 €	4%
Formation collective	360 €	1	360 €	160 €	200 €		4%
Mobilité internationale							24%
Frais d'hébergement (estimation moyenne)	170 €	5	850 €			850 €	10%
Frais de transport A/R lieu de résidence - lieu d'affectation + visa (estimat	1,200 €	1	1,200 €			1,200 €	14%
TOTAL			8,446 €	5,105 €	1,056 €	2,285 €	100%

Sur la base des coûts directs observés dans le projet « Ambassadeurs », on peut calculer plusieurs scénarios de coûts directs d'une mission d'engagement dans le cadre du dispositif du Service Civique :

Scénarios	Agence du Service Civique	Organisme agréé en France	Partenaires ou jeune	Coût total d'une mission d'engagement
7 mois dont 4 à l'étranger	4,719 €	1,035 €	2,115 €	7,870 €
7 mois dont 5 à l'étranger	4,919 €	1,056 €	2,285 €	8,260 €
8 mois dont 5 à l'étranger	5,442 €	1,164 €	2,285 €	8,891 €
9 mois dont 6 à l'étranger	6,165 €	1,292 €	2,455 €	9,912 €

Estimer les coûts indirects

Il convient de noter que le temps dédié par les acteurs n'est pas valorisé dans les coûts engendrés par le projet. Certes, le suivi et l'accompagnement des jeunes peut entrer dans les missions traditionnelles de France Volontaires et/ou des Missions Locales. Mais la réussite d'un projet comme Ambassadeurs dépend fortement de l'importance du temps consacré à l'accompagnement des jeunes qui, souvent, s'ajoute au travail quotidien des acteurs impliqués. Par ailleurs, les frais de déplacement ou de valorisation de l'expérience des jeunes sur le territoire ne sont pas pris en compte dans le calcul des coûts directs, en France comme dans les pays partenaires. Or le temps consacré par les Espaces Volontariats et les Missions Locales ainsi que les frais supplémentaires constituent des coûts indirects à prendre en compte.

Il est difficile d'estimer les coûts indirects du projet tant les situations peuvent être différentes d'une Mission Locale ou d'un Espace Volontariats à l'autre. **Au sein d'une Mission Locale**, pour un groupe de 3 jeunes, **on peut estimer l'accompagnement à 20-25% d'un ETP sur 7 mois** (dont 5 à l'étranger), dont un pic à 50% lors des phases de préparation et de restitution. Mais cette estimation peut fortement varier en fonction de l'expérience du référent, de l'implication de partenaires du territoire, ou des situations particulières (ex : urgence). **Au sein d'un Espace Volontariats**, pour un même groupe de 3 jeunes, **on peut estimer l'accompagnement à 20% d'un ETP environ sur 7 mois** (dont 5 à l'étranger, et 4 au sein d'une structure partenaire de l'Espace Volontariats) dont un pic lors des deux premières semaines et les deux dernières semaines du jeune dans le pays partenaire. Là encore, la situation est très variable d'un Espace Volontariats à l'autre et dépend du degré d'autonomie de chaque jeune, des modalités de la ou des missions de volontariat au sein de partenaires, etc.

Concernant les frais de déplacement des accompagnateurs des Missions Locales comme des Espaces Volontariats, ils peuvent fortement varier d'un territoire à l'autre. Il faut néanmoins compter, pour un accompagnateur d'une Mission Locale, environ 3 déplacements à Paris (préparation collective au départ, relecture des expériences au retour) dont plusieurs nuitées, ainsi que plusieurs déplacements sur le territoire de la Mission Locale. Pour un accompagnateur d'un Espace Volontariats les frais constatés varient de 130 à 530 euros en fonction de plusieurs données (éloignement du lieu de la mission du jeune, éloignement de l'aéroport, financement de visites culturelles pour les jeunes, etc.).

Enfin, d'autres éléments sont à considérer comme :

- Les besoins de trésorerie pour être en capacité d'avancer les frais nécessaires avant le versement de l'indemnité de Service Civique
- Le visa « volontaires » ne permet pas aux jeunes de bénéficier d'APL, ce qui est une difficulté en tant que tel pour le financement du logement
- L'équipement du logement est à prévoir (appels aux dons possibles)
- Un budget dédié au financement des actions que les jeunes mettront en œuvre (expositions, etc.) et un budget pour le déplacement des jeunes sur le territoire lorsqu'ils sont en mission en France

Définir le niveau de prise en charge

En termes de prise en charge des coûts, plusieurs scénarios sont envisageables :

Scénarios	Avantage	Risques
Tout pris en charge. Les acteurs engagés couvrent tous les frais liés au Service Civique à l'international, y compris les billets d'avion, le logement sur place et les frais de visa.	▪ Permet un accès universel au Service Civique, sans biais financier ▪ Permet de lever les freins des jeunes quant au coût ▪ Dispositif plus lisible pour les acteurs qui s'y engagent ▪ Permet de sortir de la logique « coût / bénéfice » et de concentrer l'attrait des jeunes sur l'expérience de volontariat en tant que telle ▪ Cohérent avec la logique « universelle » des services des Missions Locales et du Service Civique	▪ Nécessite de trouver un financement ad hoc plus important ▪ Sur place, situation qui peut générer un décalage avec les tuteurs et la communauté d'accueil (les jeunes ayant une indemnité et des conditions de vie supérieures à celles de leurs tuteurs) ▪ « Aléa moral » en cas de décrochage puisque la perte financière n'est pas à la charge du jeune ▪ Déresponsabilisation voire attrait financier du projet pour certains jeunes ▪ Réduit le nombre de jeunes concernés.
Pas de prise en charge. Les acteurs engagés ne couvrent pas du tout les autres frais liés au séjour (billet d'avion, logement, visa).	▪ Projet facile à mettre en œuvre car peu ou pas dépendant de financements externes ▪ Investissement personnel important, ce qui peut favoriser l'implication du jeune ▪ Permet d'augmenter le nombre de jeunes participant au projet	▪ Exclut de facto les jeunes issus de milieux défavorisés et/ou ayant peu de ressources ▪ Met en risque financier les jeunes ayant peu de ressources ▪ Choix qui dépend davantage de l'aval de la famille (financeur), ce qui peut faire perdre de l'autonomie au jeune ▪ Nécessite davantage de visibilité sur les dates pour que les jeunes puissent réserver leur billet d'avion ▪ Peut inciter les jeunes à entrer dans une logique investissement / rentabilité et détourner l'expérience de volontariat dont sa dimension d'engagement citoyen ▪ Ne permet pas la dynamique collective et le suivi d'un calendrier commun (date de formation, départ et retour)

		▪ Incohérent avec la logique « universelle » des services des Missions Locales et du Service Civique
Prise en charge partielle. Les acteurs engagés couvrent en partie les autres frais liés au séjour, soit via un système de bourse sous condition de ressources, soit en couvrant pour tous les volontaires une partie de ces frais (le billet d'avion par exemple).	▪ Projet plus facile à mettre en œuvre que le « tout couvert » car nécessite moins de financement externe ▪ Investissement personnel important, ce qui peut favoriser l'implication du jeune ▪ Permet d'augmenter le nombre de jeunes participant au projet ▪ Via le système de bourse, peut malgré tout rester ouvert aux jeunes plus défavorisés	▪ Dispositif qui peut perdre en lisibilité pour les jeunes qui s'engagent ▪ Choix qui dépend davantage de l'aval de la famille (financeur), ce qui peut faire perdre de l'autonomie au jeune ▪ Nécessite davantage de visibilité sur les dates pour que les jeunes puissent réserver leur billet d'avion ▪ Nécessite la mise en place de critères et un processus d'instruction pour les bourses (risque « d'usine à gaz »)

Il est préférable d'opter pour une couverture intégrale des frais engendrés par l'expérience de Service Civique à l'international. En effet, en intégrant un coût monétaire pour le jeune le risque est d'entrer dans une logique de calcul « coût / bénéfice » peu compatible avec la notion d'engagement et qui finalement détournerait le projet de son objectif premier.

Pour faire baisser les coûts non couverts par le Service Civique, plusieurs pistes ont été identifiées :

- Centrer le projet sur des destinations dont le billet d'avion est plus abordable (Maghreb, Afrique de l'ouest ou centrale plutôt que l'Amérique Latine).
- S'informer en amont sur le coût de la vie dans plusieurs destinations potentielles, afin de faciliter le financement du logement sur place, qui peut éventuellement être laissé à charge des volontaires (selon les destinations, le prix du logement peut varier du simple au quintuple).
- Anticiper au mieux les dates de départ et de retour des jeunes pour réserver le plus tôt possible les billets d'avion.

Par ailleurs, pour limiter le risque « d'aléa moral », il peut être envisagé, en cas de retour anticipé pour des motifs jugés « non légitimes », de participer aux frais (ex : prise en charge par le jeune des frais liés au changement de dates du billet d'avion, voire d'une partie du billet d'avion). Toutefois, il peut être parfois préférable, pour les acteurs impliqués dans l'accompagnement du jeune dans le pays partenaire, de mettre fin à une expérience compliquée que de connaître une situation prolongée de conflit mettant en risque le jeune, l'équipe et le projet.

Mobiliser des acteurs au niveau national et au niveau territorial

En matière de financement, tant les acteurs nationaux que les acteurs du territoire peuvent être mobilisés. Au niveau territorial, la mobilisation des acteurs permet non seulement de financer une partie du projet, mais également susciter ou renforcer la dynamique partenariale autour de l'insertion des jeunes. Au niveau national, peuvent être mobilisés des financements au titre de la jeunesse et de la solidarité internationale. Ces financements sont en général plus structurants pour le projet, car ils s'inscrivent dans des dispositifs (le Service Civique en premier lieu), ou dans des appels à projets qui permettent de mobiliser des montants plus importants. Les financements au niveau national facilitent ainsi le développement du projet sur le moyen terme.

Plusieurs types d'acteurs peuvent être mobilisés :

- ▶ **Les acteurs nationaux** : le projet est à la croisée de deux domaines d'action publique : celui de la solidarité internationale et celui de la jeunesse. En matière de politique jeunesse, l'Agence du Service Civique apporte la plupart du financement lié à l'engagement des jeunes sous contrat de Service Civique (voir tableau ci-dessus). Le Fonds d'Expérimentation Jeunesse (FEJ) peut soutenir des initiatives de ce type. Une autre piste sont les appels à projets jeunesse de la DAECT (MEAE), à la croisée des deux politiques publiques, avec un angle « coopération de territoire à territoire ». En matière de solidarité internationale, l'acteur de référence est l'Agence Française de Développement (AFD). Au sein de l'AFD, deux « guichets » sont possibles :
 - Via la division DPA-OSC et l'instrument « Initiatives ONG ». Les projets déposés doivent favoriser une dynamique partenariale et multi acteurs et peuvent être portés par un consortium d'organisations. Le volontariat est déjà considéré dans certains appels à projet de l'AFD comme en Côte d'Ivoire.
 - Via la division « Territoires » et l'instrument « Facilité de financement des collectivités territoriales françaises (Ficol) ». Dans ce cas, le projet doit être à l'initiative d'une collectivité territoriale.
- ▶ **Les acteurs territoriaux** : Régions, Départements, Communautés d'Agglomération. L'intégration du projet dans le cadre de la politique de coopération décentralisée de la collectivité apparaît particulièrement pertinente. En effet, elle permet de mobiliser les acteurs publics des territoires ici et là-bas dès le début du projet, ce qui constitue ensuite un levier pour l'essaimage des impacts au niveau des territoires. La réciprocité prend également tout son sens dans le cadre d'un partenariat territoire à territoire, tant au niveau des jeunes que des acteurs qui les encadrent (référénts des Missions Locales et tuteurs des structures d'accueil par exemple). Des fonds spécifiques des collectivités pourront être mobilisés en fonction des territoires (voir encadré), ainsi que des fonds tels que le FSE. Au-delà des collectivités, il peut être utile de mobiliser le Réseau Régional Multi-Acteurs (RRMA). Celui-ci pourra apporter des informations complémentaires sur les acteurs clés de la solidarité internationale sur le territoire, ainsi que les pistes de financement au niveau local.

Quelques pistes :

- ▶ Pour le logement des jeunes venant en France, développer des partenariats avec les bailleurs sociaux
- ▶ Les Fonds d'Aide aux jeunes des communes peuvent financer les vaccins (ex. au Havre)
- ▶ Le Conseil Régional Normandie dispose du Pass'Monde qui finance environ 400 € par jeune
- ▶ Mobilisation auprès des élus pour des besoins d'appui ponctuels

- **Les acteurs privés** : entreprises privées au titre de la RSO, fondations d'entreprise, etc. Plusieurs fondations d'entreprise visent spécifiquement la question de l'insertion des jeunes et de l'expérience de mobilité internationale. Par ailleurs, l'implication d'entreprises du territoire, au titre de la RSO, constitue aussi un levier pour « l'après » puisqu'elles peuvent être intéressées à terme par l'embauche des jeunes ambassadeurs. Il peut s'agir également d'entreprises ayant une présence importante dans le pays partenaire et qui, dans ce cadre, pourraient être intéressées par le soutien des jeunes volontaires internationaux envoyés en France.

Plus le financement sera « au cas par cas » et limité, plus il nécessitera d'efforts de la part des porteurs et animateurs du projet, ce qui peut les détourner de leurs missions premières au détriment de la qualité du service public rendu.

A Saintes, la CCI s'est investie dans le projet Ambassadeurs. Leur participation s'inscrit dans une collaboration de longue date avec la Mission Locale de la Saintonge. La CCI siège au Comité d'Administration et prend donc part à la définition globale de l'action de la ML.

QUESTION 2. COMMENT PILOTER LE PROJET ?

Porter politiquement le projet

Tous les acteurs impliqués dans le projet Ambassadeurs soulignent l'importance du portage politique et stratégique du projet par les directions et les instances de gouvernance des acteurs impliqués : présidence et direction de France Volontaires et de l'UNML, présidence et direction des Missions Locales, responsables des Espaces Volontariats et représentants nationaux de France Volontaires, direction des structures d'accueil des jeunes, etc. Outre l'effort financier, la démarche développée implique des moyens humains importants et fait sortir les acteurs de leur « zone de confort » en les conduisant à repenser ou adapter leurs pratiques d'accompagnement. Elle nécessite également la mobilisation de partenaires, à toutes les étapes du projet.

Définir plusieurs niveaux d'acteurs

La démarche développée dans le projet Ambassadeurs implique quatre niveaux d'acteurs :

- ▶ **Les pilotes** : ils portent le projet politiquement, gèrent l'agrément de Service Civique, assurent le suivi opérationnel et financier du projet. Dans le cadre du projet Ambassadeurs, il s'agit de France Volontaires et de l'UNML.
- ▶ **Les accompagnateurs** : ils accompagnent les jeunes dans toutes les phases de leur Service Civique, organisent les activités de préparation et de restitution, mobilisent les partenaires pouvant accompagner ou accueillir les jeunes, et co-construisent les « missions » proposées aux jeunes. Dans le cadre du projet Ambassadeurs, il s'agit des Missions Locales et des Espaces Volontariats.
- ▶ **Les structures partenaires d'accueil** : elles accueillent les jeunes en leur sein pour une « mission » d'engagement citoyen d'une durée de quelques jours (expérience d'immersion locale avant le départ à l'international) à plusieurs semaines ou mois (dans les pays partenaires ou en France pour les jeunes accueillis dans le cadre de la réciprocité). Ces structures sont en général des associations de solidarité locale ou internationale. A noter que les Espaces Volontariats ont pu constituer des structures d'accueil, surtout lors de la première vague du projet, tout comme certaines Missions Locales ont accueilli en leur sein des jeunes volontaires internationaux.
- ▶ **Les autres partenaires** : ils contribuent plus ponctuellement au projet, principalement dans la phase de préparation (ex : atelier santé), ou de restitution (ex : restitution auprès du club entreprises, Ecoles de la deuxième chance - E2C) et peuvent servir de « relais » du projet auprès du territoire.

*« Le fait que le projet soit porté
nationalement par l'UNML a grandement
facilité le portage au sein de la Mission
Locale »*

Référent d'une Mission Locale participante

*« Le développement de projet de mobilité
à l'international ne se décrète pas et doit
avant tout émaner d'une volonté de la
structure »*

Restitution d'un atelier de capitalisation du projet

*« Le projet dépend de l'implication de la
Mission Locale, de son Président, de son
équipe, et de ses partenaires. Il faut que
les planètes soient alignées. »*

Référent d'une Mission Locale participante

Définir un pilotage multi acteurs

L'une des réussites du projet Ambassadeurs réside dans le portage du projet par deux acteurs complémentaires : France Volontaires, plateforme française de référence en matière de volontariat à l'international, et l'Union Nationale des Missions Locales, tête de réseau des Missions Locales, qui, sur leur territoire, sont les acteurs de référence de l'accueil, de l'information, de l'orientation et de l'accompagnement des jeunes âgés de 16 à 25 ans. France Volontaires et l'UNML n'ont pas vocation à toujours être désignés « pilotes » de ce type de projet. D'autres acteurs sont en effet envisageables comme une collectivité, dans le cadre de son action internationale et/ou en faveur de la jeunesse, les Réseaux Régionaux Multi acteurs (RRMA), des acteurs de l'éducation populaire ou de l'ECSI à portée nationale ou des Agences Nationales de Volontariat dans les pays partenaires. L'important est de disposer de pilotes connaissant à la fois le public ciblé par le projet, capables de gérer un projet de solidarité internationale multi acteurs, et dont les instances (associatives le cas échéant) portent politiquement l'initiative. Par ailleurs, un copilotage du projet par plusieurs acteurs apparaît préférable dans la mesure où le projet est à la croisée de plusieurs politiques publiques (et donc de bailleurs) : jeunesse, solidarité internationale, mais aussi volontariat et engagement, insertion.

Néanmoins, il peut être utile d'associer France Volontaires et l'UNML en tant que contributeurs pour leur ingénierie en matière d'accompagnement des volontaires internationaux (France Volontaires) pour leur connaissance du public, des Missions Locales et de leurs partenaires du territoire (UNML), et pour leur expérience acquise dans le cadre du projet Ambassadeurs.

Définir des instances de pilotage

Les instances de pilotage définies dans le cadre du projet comprennent :

- ▶ **Le comité de pilotage** qui réunit les pilotes du projet, dans le cas présent France Volontaires et l'UNML. Il permet de prendre des décisions liées aux agréments de Service Civique, à la gestion des dépenses liées au projet, au montage global du projet, et/ou à l'organisation d'activités au niveau national.
- ▶ **Le comité technique** qui réunit les pilotes du projet et les Missions Locales participantes. Dans le cadre du projet Ambassadeurs, deux réunions du comité technique ont été organisées pour chacune des vagues :
 - La réunion de lancement : cette réunion a lieu peu après le choix définitif des acteurs qui participeront aux projets (pilotes et animateurs tels que les Missions Locales) et permet, outre le lancement d'une dynamique collective, de définir le rétroplanning du projet et de lancer la phase d'identification des jeunes.
 - La réunion de suivi : elle a lieu lorsque les jeunes sont dans leur phase de séjour à l'international. Elle permet aux acteurs de faire le point sur la situation des jeunes et de préparer la phase de restitution, notamment la session collective à France Volontaires et les événements à caractère national (ex : restitution devant le Conseil Economique, Social et Environnemental lors de la 1ère vague)
 - L'un des moments forts en termes de pilotage est la réunion d'appareillement : il s'agit de la réunion permettant d'attribuer aux jeunes un pays de destination en fonction de leur profil (maîtrise d'une langue étrangère, pays distinct du pays d'origine d'un des parents, etc.). L'expérience du projet montre qu'il est préférable que l'affectation géographique des jeunes soit réalisée par les pilotes du projet, et non par les structures qui accompagnent les jeunes (les Missions Locales dans le cadre du projet Ambassadeurs), car ils apportent un regard « tiers », plus neutre.

Par ailleurs, des réunions ad hoc peuvent ponctuellement avoir lieu pour préparer un événement ou traiter une urgence (retour anticipé d'un jeune par exemple).

La réunion d'appareillement (1 jeune – 1 destination)

L'un des moments forts en termes de pilotage opérationnel est la réunion d'appareillement : il s'agit de la réunion permettant d'attribuer aux jeunes un pays de destination en fonction de leur profil (maîtrise d'une langue étrangère, pays distinct du pays d'origine d'un des parents, etc.). Cette réunion est également l'occasion de constituer des binômes de jeunes, issus de territoires différents, qui partiront dans le même pays.

Dans le cadre du projet Ambassadeurs, les principaux critères pour définir les destinations étaient :

- > La langue : les jeunes qui parlent anglais sont orientés vers des pays d'Asie, ceux qui parlent espagnol vers l'Amérique Latine, tandis que ceux qui ne parlent pas de langues étrangères partent en Afrique francophone,
 - > Le lien familial avec le pays : il n'est pas conseillé de faire partir les jeunes dans des pays où ils ont des liens familiaux forts,
 - > La mixité territoriale : les jeunes d'un même territoire sont envoyés dans des pays différents.
-

Mettre en place une démarche d'apprentissage

L'un des points forts du projet a été la mise en place d'une dynamique continue d'apprentissage. Celle-ci a permis d'ajuster la démarche à chacune des trois vagues en tenant compte des enseignements de la précédente et diffuser les bonnes pratiques développées sur un territoire particulier à l'ensemble du groupe. Cette dynamique d'apprentissage est passée par :

- ▶ L'organisation de réunions entre les pilotes du projet et les animateurs (Mission Locales dans le cas d'Ambassadeurs) par exemple, à l'occasion des sessions collectives (préparation et relecture des expériences).
- ▶ Le retour d'expérience des jeunes Ambassadeurs, lors de la session collective de relecture ou du bilan individuel à l'issue de la phase de séjour à l'international, qui ont aussi des recommandations à formuler.
- ▶ Le bilan fourni par les Espaces Volontariats qui, eux-mêmes, recueillent l'expérience des jeunes et des tuteurs.
- ▶ L'utilisation de l'outil d'évaluation de l'expérience volontaire (voir question 5), qui permet d'identifier des améliorations relatives à l'accompagnement.

Zoom sur la capitalisation continue mise en œuvre dans le cadre du projet

La démarche de capitalisation entre acteurs mise en œuvre dans le projet Ambassadeurs a permis de renforcer de manière continue la démarche d'accompagnement grâce au retour d'expérience des acteurs et à l'identification de bonnes pratiques diffusables à l'ensemble des acteurs impliqués. Ainsi, sur la base des apprentissages de la vague précédente d'envoi de volontaires, les acteurs ont notamment apporté les améliorations suivantes :

- ▶ La réalisation de l'expérience d'engagement international au sein de structures locales et non plus au sein de l'Espace Volontariats (changement effectif à partir de la vague 2).
- ▶ La prise en compte de l'entourage des jeunes dans la décision de valider la participation de ce dernier au projet puis dans la préparation au départ (changement effectif à partir de la vague 2).
- ▶ Le fait de ne plus demander aux jeunes d'émettre un souhait de destination avant la réunion d'appareillement (changement effectif à partir de la vague 2)
- ▶ L'intégration d'une expérience d'immersion – avant le départ à l'international - au sein d'une structure du territoire (changement effectif à partir de la vague 2)

- ▶ L'organisation de la session collective de relecture des expériences dans les jours qui suivent le retour des jeunes en France (changement effectif à partir de la vague 3).
- ▶ L'organisation de la réunion d'appariement uniquement entre pilotes -sans les Missions Locales- (changement effectif à partir de la vague 3).
- ▶ La systématisation de l'évaluation d'expérience de volontariat pour tous les volontaires, par le biais de l'outil évaluation conçu par France Volontaires (changement effectif à partir de la vague 2)

QUESTION 3. QUELLES MISSIONS PROPOSER AUX JEUNES ?

Construire un parcours de 4 phases

Telle qu'il est décrit dans l'étude de capitalisation, le projet s'est structuré en 4 phases et une pré-phase :



Cette logique en phases permet d'organiser le projet, depuis la mobilisation des partenaires sur les territoires ici et là-bas, l'identification des jeunes, la construction des missions qu'ils effectuent, jusqu'au travail d'évaluation et de valorisation de leur expérience, comprenant un élément très important de restitution (témoignage dans une approche ECSI).

La fin du contrat ouvre de nouvelles phases ([voir question 5](#)) : les démarches d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) que développent les jeunes (par des restitutions et des témoignages qui s'étendent bien au-delà du contrat de Service Civique) et qui s'inscrivent dans un parcours d'engagement, mais également la suite de l'accompagnement des jeunes pour continuer à construire leurs parcours d'insertion (accompagnement des Missions Locales principalement).

- Démarrer l'engagement citoyen avant le départ à l'international : la solidarité locale

Il est conseillé de démarrer l'expérience citoyenne avant même le départ à l'international (ou l'arrivée en France pour les jeunes des pays partenaires), par le biais d'une immersion dans une association locale. Ces associations sont des partenaires des Missions Locales (dans les pays, il peut s'agir de partenaires des Espaces Volontariats ou des Programmes Nationaux de Volontariat), qui interviennent auprès de publics en situation de précarité. Quelques exemples d'associations mobilisées en France dans le projet Ambassadeurs sont les Restos du Cœur, les CIDFF (Centres d'information sur les droits des femmes et des familles), des associations travaillent avec des gens du voyage ou avec des SDF. Pour plus d'informations sur les partenaires à mobiliser, consulter [la question 6](#).

D'une durée de quelques jours à quelques semaines, cette première expérience facilite la prise de conscience de l'existence de problèmes communs ici et là-bas, tels que la pauvreté, la précarité, l'exclusion.

- Construire les missions à l'international : le travail avec les partenaires locaux (ici et là-bas)

L'analyse des retours d'expérience montre que le travail au sein des Espaces Volontariats n'est pas suffisamment proche du terrain et concret pour les jeunes, qui ont tendance à s'y ennuyer. Il limite aussi leur « décentrage » puisqu'ils continuent d'évoluer dans un contexte français.

Il est donc préférable de proposer aux jeunes une expérience auprès de structures locales menant des actions « sur le terrain » (au contact des populations ou impliquant des activités manuelles, dans l'interaction, plutôt que du travail de bureau). Cette orientation s'est généralisée à partir de la deuxième vague d'envoi des jeunes, avec des résultats très positifs en termes de taux de réussite de l'expérience (une seule rupture de contrat sur les 57 jeunes envoyés dans les 2^e et 3^e vagues).

Il apparaît également souhaitable que la structure d'accueil locale, souvent une ONG ou une association, soit animée par des personnes originaires du pays. En effet, il est important que les jeunes puissent évoluer auprès de personnes ayant des attentes éloignées des préjugés répandus en France sur les jeunes des Missions Locales.

Sur la base des expériences des jeunes, des tuteurs et des Espaces Volontariats, plusieurs montages de mission(s) sont possibles :

- **Proposer une mission ou plusieurs missions en lien avec les envies du jeune** : par exemple, proposer une expérience dans une ONG développant des actions d'agroécologie si le jeune a émis le souhait d'évoluer dans le milieu agricole ou environnemental. Cette option dépend des partenariats développés par l'Espace Volontariats et de sa capacité à mobiliser des acteurs en lien avec les envies du jeune. Elle permet néanmoins de construire la mission et de former les tuteurs en amont. Par ailleurs, si la mission a lieu auprès d'un seul acteur, le jeune peut alors aller au-delà de la découverte et contribuer réellement au travail de l'équipe après un temps d'adaptation et d'apprentissage, à condition qu'il soit en mesure de se concentrer sur une seule mission pendant plusieurs mois.
- **Proposer plusieurs missions « découverte »** : proposer un ensemble de missions courtes permettant de rencontrer des acteurs évoluant dans des secteurs variés (ex : dans un centre vétérinaire, une école pour enfants des rues, une ONG dans le secteur de l'eau...). Le but est de permettre au jeune de découvrir plusieurs réalités locales et plusieurs secteurs, ce qui peut lui ouvrir son champ des possibilités au retour. Cette option dépend de l'ampleur des partenariats de l'Espace Volontariats, mais permet aussi de construire la mission et de former les tuteurs en amont. Elle est adaptée pour les jeunes qui pourraient avoir du mal à se concentrer sur une mission pendant plusieurs mois même si elle limite, de par la durée de chaque expérience, l'intégration effective dans les structures d'accueil.

Permettre aux jeunes de choisir à leur arrivée

Certains Espaces Volontariats ont laissé aux jeunes la possibilité, pendant une période de quelques jours à quelques semaines, de connaître plusieurs structures locales afin d'en choisir une ou plusieurs pour poursuivre leur expérience d'engagement. Il s'agit de l'option la plus attrayante pour les jeunes mais elle nécessite un travail important d'accompagnement des Espaces Volontariats au début du séjour. Par ailleurs, elle ne permet pas de construire les missions et de former les tuteurs en amont, ce qui peut compliquer l'intégration des jeunes dans les structures d'accueil.

Pour aborder en détail la construction des deux dernières phases de l'expérience (valorisation et restitution de l'expérience), consulter la **question 5**.

Construire les missions de manière collaborative avec les structures partenaires, en mettant l'accent sur l'aspect citoyen de la démarche et la diversité des profils des jeunes

Les « ambassadeurs » sont nettement plus jeunes (21 ans en moyenne) et moins qualifiés, du fait de leur âge et/ou de leurs parcours, que les personnes s'engageant par le biais du dispositif de Volontariat de Solidarité Internationale (VSI). Cette expérience constitue souvent leur premier séjour à l'étranger, voire leur premier séjour en dehors du cadre familial, ainsi que leur première expérience de « travail ». Cette expérience à l'international doit faire l'objet d'un accompagnement de la part de la structure partenaire, qui adopte une posture éducative vis-à-vis du jeune.

La sensibilisation des partenaires d'accueil est particulièrement importante lorsque les structures choisies sont habituées à accueillir des VSI ou des Services Civiques à l'international « classiques » (hors projet Ambassadeurs ou similaire), qui sont bien plus âgés, très qualifiés et ont déjà connu des expériences longues d'engagement ou de travail, y compris à l'étranger.

Pour plus de détails, la rubrique du site internet de France Volontaires dédiée aux Ambassadeurs présente les missions effectuées par les jeunes durant leur immersion à l'international : Missions des jeunes de la vague 1 : www.france-volontaires.org/-Ambassadeurs-Espaces-Volontariats-.html et Missions des jeunes de la vague 2 : www.france-volontaires.org/-Les-missions-vague-2-.html

Former des binômes de jeunes

Le fait de partir en binôme permet de rassurer les jeunes, du moins au début de leur expérience à l'international, et constitue une pratique globalement appréciée. Les binômes se forment lors de la préparation collective à Paris animée par France Volontaires et sont composés de deux jeunes de territoires différents.

Pour éviter les phénomènes de lassitude, il est préférable de ne pas loger d'emblée les deux jeunes dans le même appartement (sauf s'ils le demandent), si cela est matériellement possible. De même, il est préférable qu'ils effectuent leur expérience d'engagement au sein de structures distinctes, ou bien dans deux équipes distinctes de la même structure.

Illustration 1 - Retour des « ambassadeurs » de la 2^e vague (2017) sur le départ en binôme : verbatim

Positif	Négatif
- Sécurisant, rassurant de partir en binôme - Travail en équipe - Une épaule sur laquelle pleurer - Deux jeunes : c'est le bon nombre par destination - Meilleure répartition des tâches - Complémentarité	- Parfois, cela ne fonctionne pas entre les deux - Des centres d'intérêt qui diffèrent - Avis différents (opposés) qui aboutissent à des problèmes relationnels - Binôme imposé et non choisi par les participants - Peu de temps avant le départ pour se connaître - Répartition des tâches ménagères parfois difficile - Nombre trop important de jeunes accueillis en même temps dans certains cas (jusqu'à 9 au Sénégal) - A l'inverse, certains jeunes sont partis seuls sur une destination (pas de binôme)

Source : Retour sur la session relecture de l'expérience des ambassadeurs de l'engagement citoyen à l'international, 29-31 mai 2017

Eviter les contingents trop importants

Eu égard à l'importance du travail d'accompagnement et de suivi des jeunes dans le cadre du projet, il est préférable de limiter le nombre de jeunes par territoires (entre 2 et 4 jeunes par structure).

Par ailleurs, limiter le nombre de jeunes à accueillir permet aussi d'éviter les « effets de groupe » ou le développement d'un rapport de force entre les jeunes accueillis et le ou les tuteurs, et invite les jeunes à davantage s'immerger au sein des équipes locales des structures qui les accueillent.

« Accueillir plusieurs volontaires au sein de la même structure peut générer un "effet groupe" néfaste à la dynamique collective et individuelle ». Référent d'une Mission Locale participante

« 9 volontaires en même temps, c'est beaucoup trop pour l'Espace Volontariats qui nous accueille, c'est trop d'organisation ». Jeune volontaire de la 2^e vague

Définir une durée totale de 8 à 10 mois

Selon les acteurs du projet, la durée idéale de la phase de préparation des jeunes comme de la phase de restitution est d'un mois et demi à deux mois. Cette durée permet d'avoir un rythme relativement soutenu d'activités tout en offrant suffisamment de temps pour réaliser les démarches nécessaires et mobiliser les acteurs.

Concernant la durée du séjour à l'étranger (4 mois environ), la plupart des jeunes interrogés la considèrent trop courte et pensent que 6 mois serait une durée plus adaptée. En effet, ils trouvent que le séjour touche à sa fin quand, justement, ils commencent à sortir de la période « d'apprentissage ». Allonger le séjour leur permettrait de davantage « apporter » dans les structures qui les accueillent, ce qui correspond à l'une des principales interrogations des jeunes (« *comment ne pas faire que recevoir et aussi contribuer ?* »). Toutefois, les Espaces Volontariats soulignent que certains jeunes ne pourraient tenir plus de 4 mois, ce qui signifie qu'il faudrait peut-être proposer les deux modalités, ou voir au cas par cas⁹.

Une durée totale du Service Civique comprise entre 8 et 10 mois (temps de préparation et restitution compris), entre septembre et juillet, apparaît idéale pour ne pas se situer à cheval sur deux années scolaires, même si cela peut être plus difficile à organiser budgétairement (car chaque vague s'étale sur deux exercices budgétaires). Cependant, le projet peut être organisé avec un autre calendrier, notamment pour éviter d'exclure les jeunes arrivant en Mission Locale au mois de septembre-octobre, lorsqu'ils se retrouvent sans option de formation. Cette autre option de calendrier présente toutefois le désavantage de s'étaler sur deux ans dans le parcours et d'inclure dans le contrat des périodes où les jeunes veulent souvent être avec leurs proches (fêtes de fin d'année, vacances d'été).

« 4 mois c'est trop court parce que c'est le temps pour commencer à comprendre les règles du jeu. 6 mois ce serait beaucoup mieux ». Jeune volontaire de la 2^e vague

« 6 mois ce serait mieux mais il faudrait que cela corresponde plus à un vrai poste que l'on connaîtrait à l'avance ». Jeune volontaire de la 2^e vague

⁹ Avec une incidence sur l'organisation de la phase de restitution, particulièrement la session collective de relecture de l'expérience

QUESTION 4. COMMENT IDENTIFIER ET ACCOMPAGNER LES JEUNES ?

Le processus d'identification

L'objectif de l'identification est de repérer les jeunes qui vont le plus évoluer grâce au projet, pour qui l'expérience sera une étape forte et constructive dans leur parcours de vie. L'expérience doit contribuer à sécuriser les parcours des jeunes et éviter de les fragiliser. Dans ce sens, l'identification permet de réduire les risques de rupture de contrats et la conséquente fragilisation des parcours. Ce processus comporte plusieurs moments clés :

1. **L'identification préalable de participants potentiels.**
 - a. Dans les cas où la Mission Locale dispose d'un référent de mobilité internationale, ce dernier peut analyser les profils des jeunes qu'il accompagne pour identifier les participants avec lesquels approfondir la discussion.
 - b. Dans les autres cas, la Mission Locale peut organiser une réunion d'information sur l'engagement citoyen et/ou la mobilité internationale à l'issue de laquelle elle peut repérer et créer un premier lien avec les jeunes intéressés par ce type d'expérience. Il est important que la Mission Locale ne focalise pas la réunion uniquement sur le Service Civique à l'international, pour mettre l'accent sur le type d'expérience plutôt que sur le dispositif. Cela évite de susciter des attentes ne pouvant être comblées et permet de proposer le dispositif le plus pertinent en fonction du profil du jeune.
 - c. Une autre modalité possible est que l'information soit connue et communiquée auprès des jeunes par l'ensemble des conseillers de la Mission Locale.
2. **Des entretiens individuels avec les jeunes ciblés** afin de discuter en profondeur de leur parcours, de leurs motivations ou de leurs craintes. Durant ces entretiens, le référent peut analyser le parcours et les motivations des jeunes au regard d'une grille de critères. Dans le cadre du projet Ambassadeurs, une grille de critères a été définie de manière collective et enrichie au fur et à mesure des vagues d'envoi. Le fait d'organiser plusieurs entretiens permet aussi de s'assurer de l'engagement du jeune en « testant » sa motivation et son envie. A l'issue de ces entretiens, le référent peut proposer au jeune de réaliser une mission de Service Civique à l'international ou un autre type d'expérience qui pourrait lui paraître plus pertinent au regard de la situation du jeune à ce moment donné de son parcours : Service Civique en France, chantier-jeunes à l'international, programme d'échange avec le Québec, etc.
3. **La validation finale de la participation des jeunes** : idéalement, l'analyse finale du profil doit associer les pilotes du projet et les acteurs impliqués dans le suivi des jeunes à l'étranger (dans le cadre du projet « Ambassadeurs », les Espaces Volontariats). Un examen croisé entre pairs (le référent d'une Mission Locale analyse les profils retenus par une autre Mission Locale et vice versa) est conseillé pour déceler des risques non détectés. Dans certains cas, un conseiller psychologue de la Mission Locale peut aussi intervenir.

Exemple de grille d'entretien utilisée dans le cadre du projet
Ambassadeurs de l'engagement citoyen à l'international

Guide d'utilisation pour la grille d'entretien

- **Pourquoi cet outil ?** L'accessibilité de tous les jeunes aux opportunités d'engagement de service civique, réalisé tout ou partie à l'international, est un enjeu reconnu par l'ensemble des acteurs. Cette grille d'entretien vise à mieux connaître la situation et les motivations des candidats, en évitant les effets de sélectivité générés par les pratiques et cultures professionnelles, afin d'effectuer une sélection.
- **Pour qui ?** Cette grille d'entretien s'adresse aux praticiens des organismes accueillant des volontaires (professionnels de la jeunesse, la solidarité internationale)
- Cet outil permettra également au comité restreint qui se réunira le **DATE** à **LIEU** de positionner chacun des jeunes sur une mission d'un Espace Volontariat. Pour cela, le guide doit être complété par le professionnel référent de l'action pour chacun des jeunes et être transmis, accompagné de la fiche synthèse candidat **au plus tard le DATE** par mail à l'adresse suivante : **MAIL**.
- **Comment utiliser cet outil ?** Cette grille est à compléter par un représentant de l'organisme d'accueil, lors d'un entretien portant sur la motivation du jeune candidat et vient compléter les informations fournies dans la fiche administrative. Les questions listées sont pensées comme un support non contraignant à l'entretien, le praticien reste libre d'aborder les sujets dans l'ordre qu'il souhaite. Il est laissé à la libre appréciation de l'utilisateur d'élaborer ou non un système d'évaluation des réponses, qui devra prendre en compte l'appréciation de la personnalité du candidat au-delà des réponses objectives.
A l'issue de l'entretien, il convient de veiller à apporter une réponse à tous les jeunes (une réorientation sur un autre dispositif peut être éventuellement faite par le prescripteur).
- **Comment cet outil a-t-il été réalisé ?** Issu d'échanges de pratiques et d'expériences d'associations participant à l'expérimentation IVO4ALL (Opportunités de volontariat à l'international pour tous), animés par l'Agence du Service Civique et France Volontaires, cette démarche est soutenue par la Commission européenne et le ministère de la ville, de la jeunesse et des sports.

Co-rédigé avec la Guilde Européenne du Raid, la Ligue de l'enseignement, Service Civil International, Solidarités Jeunesses et Union Rempart.

Grille d'entretien SC à l'international

Nom :

Prénom :

Age :

Rappel du dispositif dans les grandes lignes par la personne qui mène l'entretien afin s'assurer de la bonne compréhension par le candidat de la démarche d'engagement pour un service civique à l'international.

Conseil : privilégier la forme « conversation » et éviter les « questions-réponses ». Il est à mener avec bienveillance afin de faire la connaissance du candidat, il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses.

Dans la colonne de gauche figurent les objectifs, puis au centre des pistes pour aborder les différents sujets, et enfin à droite un espace de prise de notes. Ce questionnaire permet de mener les entretiens même s'il ne lui est pas exclusivement destiné.

Objectifs	Informations à demander	Notes
Comprendre la situation et le parcours Comprendre le parcours du volontaire Vérifier la disponibilité à partir de la date prévue Vérifier la faisabilité (validité des documents administratifs – RIB – Affiliation Sécu - Passeport)	Présentation en quelques phrases Occupations(s) actuelles et autres entretiens en cours Document d'identité pour voyager et accompagnement possible dans les démarches	
Cerner la personnalité du candidat Perception de la notion d'engagement Bénévolat, volontariat, éducation non formelle Capacité à communiquer (Dédramatiser la question des langues)	Occupation(s) du temps libre, engagements associatifs antérieurs ? (Y compris loisirs sportifs et culturels) Engagements bénévoles antérieurs ? Signification des mots engagement ou volontariat. Expérience ou intérêt particulier pour les projets collectifs ? Compréhension d'autres langues, cadre dans lequel elles sont pratiquées, capacité à aller vers l'autre à exprimer ses besoins	

Environnement familial et entourage	Comment est perçu son projet de départ à l'international par ses proches ? Est-il soutenu dans sa démarche ?	
La mission d'Ambassadeurs de l'engagement citoyen à l'international Compréhension du projet et de ses objectifs (dédramatiser, en profiter pour réexpliquer) Attentes du candidat/ besoins particuliers d'accompagnement Au retour de la mission, dans son parcours	Demander si le candidat adhère au projet : intérêt pour la mission, le thème ou la zone géographique (Réseau des EV sans précision à ce stade d'un pays) Lui proposer de décrire la mission et son rôle dans la structure, il peut poser des questions. Aider le candidat à dépasser ses peurs, à identifier les qualités qu'il pourra apporter. L'encourager à parler de son caractère. Eventuels projets à son retour. Lien possible entre la mission et la suite de son parcours ?	
Expériences de mobilité internationale	Voyages et expériences de vie collective. Si oui, comment / dans quel cadre ? Et à l'étranger, combien de temps est-il resté ?	
	Connait-il et aime-t-il ce contact ?	

Contact avec une culture différente		
La vie sur place (son adaptabilité face à un problème) Conditions matérielles de la mission (en profiter pour rappeler le cadre d'accueil) Craintes / capacité à exprimer / verbaliser un problème (insister sur l'effort de communication à faire lorsque l'on est à distance)	Ce que représente la vie dans un pays dont les valeurs, la culture sont différentes. Comment l'imagine-t-il ? A-t-il déjà rencontré des difficultés ou échec et comment a-t-il réagi pour les dépasser ? Expériences de vie dans des conditions différentes ; Dans un espace partagé. <i>Illustrer cet échange par une question concrète tirée de votre connaissance de la mission (nourriture, logement, connexion internet etc.). Comprendre comment il réagit et rappel de la mission d'écoute du tuteur au sein de l'EV.</i> Rappel de la mission d'écoute du tuteur au sein de l'EV, identifier les éventuelles peurs particulières A-t-il / elle des contre-indications médicales importante à porter à notre connaissance ? pour la vaccination par exemple ?	

Identification ou sélection

On parle d'identification plutôt que de sélection car l'objectif des référents des Missions Locales est de trouver les jeunes pour lesquels le projet Ambassadeurs apportera le plus de bénéfices. Il est donc important que le processus d'identification ne se transforme pas en processus de sélection et d'éviter de recourir à un système traditionnel de candidature. Au contraire, il faut s'appuyer sur la connaissance des référents des Missions Locales quant aux profils et aux projets des jeunes qu'ils accompagnent. Les référents peuvent en effet analyser les parcours des jeunes afin d'identifier ceux pour qui le projet pourrait constituer un apport positif vu le moment du parcours de vie où ils se trouvent : c'est-à-dire aider à débloquer une situation personnelle, besoin de se décentrer, besoin de changer de cadre, volonté de s'engager, etc.

Détecter la motivation des jeunes

Pour les acteurs du projet, les phrases clés prononcées par les jeunes pour s'engager dans le projet sont : « faire un break », « voir autre chose », « changer d'air », « me retrouver », « sortir de mon quartier ».

Même si les acteurs constatent qu'en fin de compte l'expérience de Service Civique à l'international a beaucoup d'effets en termes d'insertion des jeunes et d'employabilité, la motivation professionnelle ne doit pas être le premier objectif. En effet, le Service Civique à l'international est avant tout une expérience citoyenne dont l'impact se situe davantage au niveau du « savoir-être » des jeunes que des « savoir-faire ».

En termes de missions, il est donc essentiel que les jeunes restent ouverts à tous types de secteurs ou de tâches à réaliser, même s'il est possible d'émettre certaines préférences. L'expérience de Service Civique à l'international peut en effet être l'occasion de tester de nouveaux domaines d'activité.

De même, il est important que les jeunes ne se focalisent pas sur une destination précise mais qu'ils soient ouverts à tout type de destination. Ce qui doit primer c'est la volonté de s'engager, non le fait de visiter un pays.

Enfin, la curiosité du jeune est essentielle. Le fait qu'il se renseigne par lui-même sur les possibles pays d'affectation, sur des expériences de Service Civique à l'international, ou qu'il cherche à rencontrer d'anciens « ambassadeurs » constitue une preuve importante de motivation.

« Je voulais voir quelque chose de nouveau, faire un break ». Jeune volontaire de la 2^e vague

« Bien sûr, ne pas connaître la destination génère un peu de stress, mais finalement cela ne compte pas tant que cela. Peu importe la destination, il faut se lancer ». Jeune volontaire de la 2^e vague

« Il faut éviter de parler des pays aux jeunes avant la réunion d'appareillement. Cela cristallise l'attente sur le pays alors que ce qui compte c'est l'engagement ». Référent d'une Mission Locale participante

Anticiper les risques

Sur la base de leur expérience, les acteurs du projet « Ambassadeurs » ont identifié plusieurs risques constituant un « feu rouge » pour la participation du jeune :

- ▶ **Le jeune connaît des problèmes d'addictions** : outre les problèmes psychiques et comportementaux liés aux addictions, le risque est aussi sécuritaire (gangs contrôlant la vente) et judiciaire (risque de peines de prison). A noter que dans certains pays, la législation à l'égard de la consommation de drogues et d'alcool est très stricte avec des peines de prison lourdes à la clé (ex : Mauritanie).
- ▶ **Le jeune est plus focalisé sur la destination que sur l'expérience de volontariat** : le risque est de générer une grande frustration si le jeune n'est pas affecté au pays qu'il souhaitait, et de voir le jeune être rapidement désenchanté lorsqu'il prend conscience des contours de cette expérience d'engagement.
- ▶ **Le jeune vient difficilement aux entretiens de la Mission Locale** (rendez-vous manqués, doit être relancé plusieurs fois, etc.) et affiche une attitude nonchalante aux entretiens. Ce comportement peut préfigurer d'un manque de motivation et d'intérêt peu en phase avec la notion d'engagement.
- ▶ **Le jeune ne fait pas de recherches sur le pays de destination** : cette absence d'intérêt peut préfigurer d'un manque de motivation et empêche également le jeune de se projeter dans la phase de séjour à l'international, ce qui risque d'amplifier le choc à l'arrivée.

- **L'entourage du jeune présente des difficultés spécifiques** (parent très malade, famille très opposée à l'expérience, difficulté à se détacher de ses parents). Le risque est de voir le jeune interrompre son expérience à l'étranger et rentrer précipitamment auprès de ses proches. D'où l'importance de rencontrer les familles, même s'il ne s'agit pas toujours d'une pratique habituelle pour les Missions Locales.

« Tout le monde n'est pas en capacité de vivre une expatriation à l'international et l'identification des candidats doit en tenir compte ». Membre de l'équipe d'un Espace Volontariats participant

« Habituellement les ML travaillent peu avec les familles, leur public étant majeur. Cependant, dans le cadre de ce projet, les Missions Locales ont dû apprendre à répondre aux inquiétudes des familles ». Membre de l'équipe d'un pilote du projet

En conclusion, il convient de garder à l'esprit que le risque zéro n'existe pas. Il n'est pas toujours possible de déceler tous les facteurs de risque ex ante étant donné que leur identification dépend le plus souvent de ce que les jeunes partagent avec le référent de la Mission Locale. Par ailleurs, certains jeunes très introvertis avant le départ à l'étranger ont connu une transformation radicale alors qu'ils auraient pu être considérés comme des cas « à risque ». Dans tous les cas, la bonne identification des jeunes repose surtout sur le savoir-faire des référents des Missions Locales et de leur connaissance des jeunes qu'ils accompagnent.

Accompagner individuellement les jeunes identifiés

L'accompagnement comporte les activités suivantes :

- **Des entretiens réguliers avec le référent** de la Mission Locale pour préciser le projet du jeune, l'inviter à se renseigner sur le pays d'accueil, et le sensibiliser à la phase de restitution.
- **Un entretien avec l'Espace Volontariats** du pays d'accueil du jeune pour faire connaissance, répondre aux questions du jeune, donner des conseils pratiques, etc.
- **Un appui aux démarches administratives** (passeport, visa) et/ou de santé (vaccins) : il s'agit pour le référent de la Mission Locale d'informer le jeune quant aux démarches à réaliser, de lui indiquer, de vérifier les pièces demandées, voire l'accompagner en présentiel.
- L'organisation de **sessions ponctuelles avec des partenaires** des Missions Locales telles que :
 - Un atelier santé avec des professionnels pour sensibiliser les jeunes aux risques existant dans les pays de mission et comment les prévenir
 - Des rencontres avec des ressortissants des pays qui accueilleront les jeunes, ou des personnes qui y ont vécu, pour donner des conseils pratiques et répondre aux questions / craintes des jeunes

Il est conseillé, dans le cadre de la préparation individuelle, de demander au jeune de recueillir des informations sur le pays d'accueil, voire sur la ville ou la région où il se rendra, afin qu'il puisse commencer à se projeter. L'organisation d'une restitution de ce travail documentaire devant des partenaires ou des personnes connaissant le pays d'accueil peut constituer une source de motivation supplémentaire pour les jeunes.

Outillage : le livret de suivi des jeunes

Le livret, présenté ci-dessous, a été utilisé par plusieurs Missions Locales ayant participé au projet Ambassadeurs, afin de faciliter le suivi des jeunes.

FICHE SUIVI – BILAN D'ETAPE

A compléter par le jeune et son tuteur, au cours d'un entretien mensuel

Bilan n° :	
Date :	
Actions réalisées :	
Points Positifs :	Calendrier / Actions à mettre en place
Difficultés rencontrées (Techniques, intellectuelles, humaines, etc.) :	
Commentaire du tuteur :	Commentaire du volontaire :

FICHE SUIVI 2 – BILAN NOMINATIF

A compléter en fin de mission, par le tuteur, avec le volontaire

Nom et prénom du volontaire :

Mission de service civique du xx/xx/xx au xx/xx/xx

Monsieur/Madame XXX, né(e) le XXX, a effectué une mission de Service Civique de XXX mois du XXX au XXX au sein de la structure (nom de la Mission Locale), et a été mis à disposition de (nom de l'organisme d'accueil).

La mission ou les missions confiée(s) à Monsieur/Madame XXX a/ont été les suivantes : (intitulé de la mission ou des missions)

Dans ce cadre, Monsieur/Madame XXX a réalisé les tâches suivantes :

- XXX
- XXX
- XXX
- XXX

Les principales compétences dont Monsieur/Madame XXX a fait preuve dans le cadre de son engagement de Service Civique sont :

Savoir être	Connaissances
- XXX - XXX - XXX	- XXX - XXX - XXX

Compétences spécifiques :

Monsieur/Madame XXX a suivi les formations suivantes au cours de sa mission :

- formation civique et citoyenne
- formation aux Premiers secours civiques de niveau 1 (PSC1)
- XXX
- XXX

Appréciation globale du tuteur/recommandation : XXX

XXX, le XXX

(Signatures du volontaire, du tuteur et du responsable de l'organisme d'accueil)

Organiser une session de préparation collective

Dans le cadre du projet Ambassadeurs, celle-ci a été assurée par France Volontaires. Disposant d'une expérience significative en la matière, elle a mis au point une méthodologie adaptée au public ciblé.

Cette session constitue pour les jeunes un moment charnière, car elle leur permet de réaliser l'imminence de leur départ, de prendre conscience de faire partie d'un projet collectif et de rencontrer leur binôme. Cette session collective alterne travaux en groupes, travaux individuels, présentations par des acteurs du projet, ateliers par des professionnels (santé, sécurité).

Illustration 2 - Programme de la session collective de préparation des jeunes du projet Ambassadeurs (vague 3)

Mardi 30 janvier 2018	Mercredi 31 janvier 2018	Jeudi 1 ^{er} février 2018
15h00 : Accueil à France Volontaires 6, rue Truillot – 94200 Ivry-sur-Seine Temps de connaissance ❖ Entre les participants ❖ Expression des attentes et des craintes Mon projet d'engagement et de volontariat	9h00 : Sensibilisation à l'interculturel	9h00 : Sécurité en mission
	11h00 : Questions administratives	11h : Approche de la solidarité internationale
	12h30 : Déjeuner à France Volontaires	12h30 : Déjeuner à France Volontaires
	14h00 : Découverte de France Volontaires 15h15 : Présentation des Espaces Volontariats 16h00 : La question de la réciprocité	13h30 : Une mission à remplir 15h00 : Signature du contrat 15h30 : Lettre à moi-même 16h00 : Évaluation de la session 16h15 : Fin de la session
Dîner au CISP	Dîner	
Veillée libre	Veillée libre	

Plusieurs activités ou dimensions sont particulièrement appréciées de la part des jeunes :

- ▶ La rédaction, par chaque jeune, d'une **lettre à lui-même** dans laquelle il fait état de ses souhaits et craintes quant à l'expérience d'engagement à l'international. La lecture de cette lettre dans la phase de restitution lors de la session de relecture des expériences permet à chaque jeune de mesurer le chemin parcouru en quelques mois et de prendre conscience de son évolution.
- ▶ Un moment de **rencontre et d'échanges avec des jeunes accueillis dans le cadre de la réciprocité** qui peuvent donner des conseils sur leur pays ou zone d'origine aux jeunes en instance de départ. A l'inverse, ils peuvent aussi recevoir des conseils utiles de la part des jeunes qui s'apprêtent à partir.
- ▶ La **présence d'un professionnel d'un Espaces Volontariats** pour expliquer aux jeunes comment se déroulera concrètement leur séjour à l'international et répondre à leurs questions / craintes. Il peut aussi être envisageable de faire venir un tuteur d'une structure locale partenaire d'un EV.

La durée conseillée de cette session est de 3 jours. Les moments informels (déjeuners, soirées) sont aussi importants pour que les jeunes puissent tisser un lien entre eux.

Sur le plan financier, elle nécessite la prise en charge des frais de déplacement et de logement des jeunes et de leurs accompagnateurs.

Sur ce sujet, des ressources ont été produites dans le cadre du projet IVO4ALL, disponibles en ligne (voir bibliographie)

QUESTION 5. COMMENT VALORISER L'EXPERIENCE ET ACCOMPAGNER

LE ROLE D'ACTEUR D'ECSI ?

Remobiliser les jeunes par l'organisation d'une session collective au retour

Au retour des jeunes, il est très important d'organiser rapidement, de préférence quelques jours après le retour, une session collective permettant aux jeunes de se rencontrer à nouveau et de partager leurs expériences. Grâce à ce moment, ils apprennent à mettre des mots sur leur expérience et à structurer tant le contenu que la forme de leur restitution. Ce moment permet également de les remobiliser dès leur arrivée.

Cette séquence peut notamment comprendre trois moments forts :

- ▶ Un temps de retrouvailles entre jeunes et de restitution de leurs expériences entre pairs
- ▶ Un temps de prise de recul sur les changements opérés sur chacun, avec notamment la relecture des lettres écrites lors de la session collective de préparation au départ.
- ▶ Un temps consacré à l'après volontariat avec la venue d'intervenants externes pour présenter des secteurs qui intéressent les volontaires : celui de l'humanitaire et celui de l'économie sociale et solidaire.



Illustration 3 –
Participants à la restitution collective (2016)

Comme pour la session collective de préparation, la session collective au retour comprend aussi des moments informels à l'heure du déjeuner ou le soir qui sont essentiels pour générer du lien entre jeunes et entre les jeunes et les acteurs du projet.

Illustration 4 - Programme de la session de relecture de l'expérience - Vague 2

PROGRAMME DE LA SESSION RELECTURE DE L'EXPERIENCE DU TEMPS À L'INTERNATIONAL DE LA MISSION D'AMBASSADEUR DE L'ENGAGEMENT CITOYEN À L'INTERNATIONAL

LUNDI 29 MAI 2017	MARDI 30 MAI 2017	MERCREDI 31 MAI 2017
14h00 : Début de la session 2-16 Rue Thérogne de Méricourt, 75013 Paris Temps de connaissance (30 mns) ♦ se remémorer les prénoms ♦ associer les pays d'accueil et les binômes Tour du monde en mirage À la découverte des missions (3h) Partie 1	9h00 : Ouverture de la journée À la découverte des missions (2h) Partie 2	9h00 : Ouverture de la journée D'hier à aujourd'hui : quelle évolution ?
	12h30 : Déjeuner Les cuistots migrants	12h30 : Déjeuner
	14h00 : Qu'est-ce que je retire de cette expérience ? Comment j'en parle sans renforcer les préjugés ? Les perspectives d'amélioration	13h30 : Vers les futurs Ateliers : - Économie sociale et solidaire : trouver un emploi après mon Service Civique (Avisé) - Les métiers de l'humanitaire : une suite possible ? (Bioforce) - Quels possibles au lendemain de mon Service Civique ? (ML)
Dîner	Dîner	15h30 : Bilan de la session
21h15 : Soirée Péniche	Veillée libre	16h00 : Fin de la session

Valoriser et mettre des mots sur l'expérience : l'outil d'évaluation de l'expérience volontaire

L'expérience vécue par les jeunes est forte et chargée d'émotions. Avant de pouvoir en témoigner, les jeunes doivent être accompagnés pour prendre du recul et « mettre des mots » sur cette expérience, en identifiant les principaux apprentissages et acquis, ainsi que les points d'amélioration. Un outil mobilisable afin de faciliter cet exercice est l'outil d'évaluation de l'expérience volontaire, développé par France Volontaires et Alföldi Evaluations.

- ▶ La démarche se fonde sur une approche de l'évaluation qui cherche à valoriser l'expérience de volontariat dans les parcours et à faciliter l'apprentissage, en tirant les enseignements des pratiques mises en œuvre par les accompagnateurs.
- ▶ L'outil s'intéresse aux dimensions citoyenne et formative de l'expérience de volontariat et à son accompagnement. De caractère qualitatif, il comprend une grille de 5 questions adressées aux accompagnateurs (en France, Missions Locales et à l'étranger, Espaces Volontariats dans le cas de ce projet) ainsi qu'aux volontaires. Les questions se structurent autour de 5 critères clés :
 - Utilité de la mission et le sentiment d'utilité
 - Compétences du volontaire
 - Résilience du volontaire
 - Perspectives post volontariat
 - Pertinence du dispositif d'accompagnement
- ▶ Il s'agit de faire une analyse croisée des informations transmises par le volontaire, l'accompagnateur en France et l'accompagnateur à l'étranger pour objectiver et donner un sens à l'expérience de volontariat. Dans le cadre du projet Ambassadeurs, une équipe d'analystes de France Volontaires, des Missions Locales et de l'UNML, s'est constituée. Celle-ci évaluait, sur la base de l'étude croisée de ces questionnaires, les réponses et formalisait un retour synthétique aux parties prenantes.

Cet outil permet à la fois d'évaluer l'expérience individuelle et de conduire un bilan global par les praticiens, à travers une démarche de méta-évaluation, facilitant ainsi l'identification et l'incorporation d'améliorations tout au long du projet (sur le montage des missions, sur l'articulation du suivi des accompagnateurs ici et là-bas, etc).

Pour plus d'informations sur l'outil, consulter <http://eval.france-volontaires.org/>

Témoigner de son expérience sur le territoire

Le retour sur le territoire est un moment fort de l'expérience, où le jeune joue pleinement son rôle d'ambassadeur. Il raconte son expérience citoyenne et, grâce à un accompagnement adéquat, transforme ce témoignage en une véritable action d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale. Les activités développées nécessitent un engagement important de la part des Missions Locales qui, outre l'accompagnement des jeunes, doivent mobiliser de nombreux acteurs dans des délais contraints.

Divers types de restitution peuvent être envisagés :

Type de restitution	Objectifs
Restitution auprès de la famille et des amis	▪ Permettre à l'entourage de mieux comprendre le contexte dans lequel a évolué le jeune ▪ Inviter l'entourage à se décentrer par rapport à son quotidien
Restitution dans les Missions Locales (y compris des Missions Locales non participantes)	▪ Susciter un intérêt pour les expériences d'engagement citoyen / mobilité internationale de la part des jeunes des Missions Locales ▪ Elargir le champ des perspectives des jeunes du territoire qui s'interrogent sur leur avenir ▪ Susciter l'intérêt de nouvelles Missions Locales pour s'emparer de la démarche développée
Restitution dans les établissements d'insertion (écoles de la 2^e chance, EPIDES, etc.)	▪ Susciter un intérêt pour les expériences d'engagement citoyen / mobilité internationale de la part des jeunes en insertion ▪ Elargir le champ des perspectives des jeunes du territoire qui s'interrogent sur leur avenir
Restitution dans les établissements scolaires	▪ Elargir le champ des perspectives des jeunes du territoire qui s'interrogent sur leur avenir ▪ Susciter un intérêt pour les expériences d'engagement citoyen / mobilité internationale
Restitution auprès d'acteurs de l'Éducation Populaire	▪ Valoriser le projet auprès de ces acteurs car la démarche développée dans « Ambassadeurs » est cohérente avec les principes de l'Éducation Populaire ▪ Susciter un rapprochement entre les acteurs de l'éducation populaire et les acteurs du volontariat et de l'insertion pour davantage articuler les actions
Restitution auprès des acteurs de l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI)	▪ Valoriser le rôle « d'ambassadeur » des jeunes à leur retour en France, ou de ceux venus en France dans le cadre de la réciprocité, qui contribuent à l'ECSI ▪ Susciter un rapprochement entre les acteurs de l'ECSI et les acteurs du volontariat et de l'insertion pour davantage articuler les actions
Restitution auprès des élus et des collectivités	▪ Valoriser la capacité d'innovation et d'accompagnement des Missions Locales ▪ Montrer les jeunes des Missions Locales sous un angle positif ▪ Susciter un intérêt pour ce type de projets pouvant être développés en lien avec l'action internationale des collectivités
Restitution auprès des acteurs économiques	▪ Valoriser les jeunes ayant participé au projet en vue de leur insertion professionnelle future ▪ Plus globalement, contribuer à générer une image plus positive des jeunes des Missions Locales ▪ Générer un intérêt pour les parcours non linéaires et les expériences valorisant leurs « savoir-être »
Restitution élargie	▪ Sensibiliser les acteurs du territoire à l'importance de l'engagement citoyen et de la mobilité internationale ▪ Montrer la capacité d'innovation du territoire et la capacité de sa jeunesse à se prendre en main, à agir ▪ Susciter un intérêt pour répliquer ce type de projet

Accompagner la suite des parcours des jeunes

L'un des principaux effets de l'expérience d'engagement à l'international est de permettre aux jeunes de se décentrer radicalement par rapport à leur quotidien. Il est donc crucial de profiter de cette dynamique pour redéfinir, avec le jeune, son projet personnel : une reprise d'études, l'inscription dans une nouvelle formation, une autre expérience d'engagement, une recherche d'emploi, etc. Ici le rôle des accompagnateurs des Missions Locales est clé, car ils facilitent l'inscription de cette expérience dans le parcours global de chaque jeune.

« On nous demande souvent, si ce n'est pas dur le choc culturel. Oui, mais le choc culturel le plus fort est au retour. On arrive en France, et les points de repères ont bougé. C'est là que le choc culturel est le plus troublant parce qu'on a intégré des éléments du pays d'accueil ». Jeune de la deuxième vague

« Je me suis rendu compte que la restitution était une étape cruciale alors qu'au début j'étais un peu sceptique... Avec les autres camarades, on a pu se retrouver et on a pu tout partager ensemble, dans le détail ». Jeune de la deuxième vague

« Ce qui était remarquable c'était leur volonté de restitution et cela a été bien vu par les jeunes. Ils avaient envie de revenir et de raconter leur expérience ». Référent d'une Mission Locale participante

Inscrire l'expérience dans des parcours d'engagement citoyen

Les jeunes continuent de jouer le rôle d'« Ambassadeurs » bien au-delà de la fin du contrat de Service Civique. En effet, ils sont nombreux à se montrer disposés et disponibles pour restituer leur expérience à la demande des référents des Missions Locales.

En plus du partage de l'expérience vécue, « l'après » constitue le début d'un parcours d'engagement pour une partie des jeunes, que ce soit sur leur territoire où à l'international. Les accompagnateurs doivent ainsi être à l'écoute des envies du jeune sur cet aspect et lui proposer une « suite » en termes d'engagement : du bénévolat dans le tissu associatif local, d'autres options d'engagement à l'international (chantiers jeunes, SVE, VSI...).

Faire « tâche d'huile » sur les territoires : les facteurs clés de succès

Si l'expérience a un fort impact au niveau individuel (confiance en soi, autonomie, etc.), l'enjeu est d'arriver à également avoir une incidence sur l'entourage du jeune et, plus généralement, sur les jeunes du territoire.

Plusieurs facteurs clés de succès sont à prendre en compte dans l'accompagnement au retour de l'expérience :

- **Préparer et accompagner les jeunes à restituer leur expérience** : la restitution ne doit pas être un récit agrémenté de quelques photos, mais un discours permettant de captiver l'entourage tout en transmettant quelques messages clés, qui suppose que son émetteur soit capable de parler en public. L'un des objectifs de la session collective de relecture des expériences est justement d'accompagner les jeunes dans la structuration de leur restitution de l'expérience et de renforcer leurs aptitudes à s'exprimer en public.

- **Privilégier des formats « pair à pair »** : les messages auront une portée plus importante si les jeunes ont l'impression que celui qui restitue est l'un d'entre eux. Ils peuvent davantage se projeter et sont plus à l'écoute. Par conséquent, il est important de privilégier des formats de restitution plus interactifs, fondés sur un dialogue direct entre le jeune « ambassadeur » et les autres (jeunes de la Mission Locale, lycéens...), sans intermédiaire.

Susciter l'intérêt des acteurs du territoire

Pour que le projet ait un impact au niveau du territoire, il est indispensable d'impliquer le plus tôt possible dans le projet ses acteurs clés. A minima, Les acteurs publics (communauté d'agglomération ou métropole, département, région), associatifs (ARML, RRMA) ou privés (chambres de commerce, clubs d'entreprises) devraient être mobilisés dans la phase de restitution. L'idéal serait de pouvoir les associer en amont, dès la phase de préparation des jeunes, ce qui leur permettrait de se rendre davantage compte du chemin parcouru par les jeunes et renforcerait leur conviction sur la valeur ajoutée du projet.

Un autre levier pour susciter l'intérêt au niveau du territoire est de valoriser l'expérience des « ambassadeurs » dans les médias locaux : presse, radios, télévision¹⁰ etc. Des articles sur les « ambassadeurs » ont été publiés, par exemple, dans Ouest-France et Sud-Ouest. Plusieurs jeunes de la 2^e ou 3^e vague ont ainsi d'abord eu vent du projet grâce à la presse écrite.



Illustration 5 -
Article de Ouest-France publié le 30/01/2018

Générer une dynamique partenariale multi acteurs

Certaines Missions Locales impliquées ont joué sur des partenariats déjà établis avec divers acteurs pour générer une nouvelle dynamique grâce au projet. Cette dynamique a un double bénéfice :

- **Un effet de levier en termes de diffusion**, puisque chaque partenaire impliqué peut ainsi sensibiliser ses pairs au projet « Ambassadeurs » et à ses retombées sur le territoire.
- **La création de liens et synergies entre des acteurs** n'ayant habituellement pas l'occasion de se croiser mais pouvant tous être rassemblés autour de la question de l'insertion des jeunes.

Dans les territoires où cette dynamique s'est consolidée au fur et à mesure des vagues d'envoi, les collectivités territoriales (régions, départements, communautés d'agglomération, etc.) ou les RRMA ont l'opportunité de pouvoir s'appuyer sur des groupements d'acteurs déjà constitués pour mener à bien des projets en faveur des jeunesses du territoire.

S'appuyer sur les jeunes volontaires internationaux accueillis pour travailler l'interculturalité

L'accueil de jeunes volontaires internationaux en provenance de pays partenaires, avec lesquels la population locale peut avoir une interaction directe, constitue une occasion importante de travailler sur l'interculturalité au niveau du territoire et de lutter contre les préjugés. Ainsi, la mobilisation des différentes personnes pour accueillir le volontaire et lui faire connaître la culture locale contribue au développement d'une culture de l'hospitalité, basée sur l'échange, l'altruisme et l'apprentissage réciproque. Quelques initiatives intéressantes sont :

- ▶ L'organisation d'activités facilitant la rencontre et l'échange informel, ludique : ateliers cuisine, présentations sur le pays d'origine, etc.
- ▶ La mise en place d'espaces où les jeunes accueillis peuvent partager leurs expériences : si le jeune est spécialisé dans la réalisation de vidéos, diffuser ses productions à l'occasion d'événements sur le territoire. Si le jeune anime une association de solidarité dans son pays, il s'agit de lui permettre de présenter celle-ci auprès des acteurs du territoire, etc. Ce type d'activités se définit au cas par cas.

L'objectif est de mettre l'accent sur les points communs au-delà des différences et de montrer la richesse que représente le développement de liens avec des personnes d'autres cultures. L'accueil des volontaires internationaux permet à la population locale de s'organiser collectivement pour accueillir une personne, lui montrer le territoire, lui donner des points de repère, dialoguer et partager des moments ensemble.

QUESTION 6. QUELS PARTENAIRES MOBILISER, ICI ET LÀ-BAS ?

Les partenaires en France

L'un des facteurs clés de succès du projet au niveau du territoire dont est issu le jeune est la mobilisation de partenaires locaux des Missions Locales impliquées. Cette mobilisation, à l'initiative de chaque Mission Locale, a lieu :

- ▶ Dans la phase de préparation des jeunes, pour apporter un éclairage spécifique utile aux jeunes et/ou proposer une expérience courte d'engagement et ainsi faire le lien entre les enjeux de solidarité « ici » et « là-bas ».
- ▶ Dans la phase de restitution de l'expérience des jeunes, pour offrir une caisse de résonance aux jeunes et leur permettre de transmettre à un public plus large certains de leurs apprentissages acquis au niveau individuel (ex : sur le rapport à l'interculturalité, la capacité à se prendre en main, l'envie de s'engager, etc.).

Au-delà de ces enjeux, la mobilisation des partenaires du territoire est essentielle pour transformer une expérience individuelle en un projet de territoire et construire une dynamique partenariale entre des acteurs ayant peu l'habitude de se croiser.

Le type d'acteurs à mobiliser va beaucoup varier d'un territoire à l'autre. Le tableau suivant présente les types d'acteurs pouvant être mobilisés et l'objectif associé à leur mobilisation :

Type d'acteurs	Objectifs	Etape	Exemples d'activité
Associations locales de solidarité	▪ Sensibiliser les jeunes aux enjeux de solidarité du territoire pour faire le lien entre « ici » et « là-bas »	Préparation des jeunes	▪ Accueil des jeunes pendant quelques jours pour une expérience de solidarité sur le territoire (immersion)
Associations de solidarité internationale	▪ Sensibiliser les jeunes aux enjeux, facteurs clés de succès et risques d'une expérience d'engagement solidaire à l'international	Préparation des jeunes	▪ Atelier avec les jeunes pour présenter le pays / la zone et la notion d'engagement
Entreprises et/ou représentants du secteur privé	▪ Valoriser les parcours non linéaires et les savoir être acquis par les jeunes	Restitution	▪ Réunion de restitution de l'expérience devant des chefs d'entreprise
Elus	▪ Montrer l'impact du projet sur les jeunes et les acteurs du projet ▪ Inscrire le projet dans une dynamique territoriale ▪ Valoriser les porteurs du projet	Préparation Restitution	▪ Réunion de présentation avec les jeunes ▪ Réunion de restitution de l'expérience devant les acteurs du territoire

Professionnels de santé	▪ Sensibiliser les jeunes aux risques sanitaires pouvant exister dans les pays d'accueil	Préparation des jeunes	▪ Atelier de prévention sur les risques sanitaires
Lycées, Ecoles de la 2^e chance, Ligue de l'enseignement, EPIDES, etc.	▪ Permettre aux jeunes de se décentrer par rapport à leur quotidien ▪ Ouvrir le champ des possibilités aux jeunes se posant des questions sur leur avenir ▪ Susciter un intérêt pour des expériences de cette nature (internationale et/ou d'engagement) ▪ Déconstruire les préjugés	Restitution	▪ Restitution de l'expérience devant d'autres jeunes du territoire
Autres Missions Locales du territoire	▪ Sensibiliser, via le pair à pair, les jeunes des Missions Locales à l'apport d'une expérience d'engagement citoyen et/ou de mobilité internationale.	Restitution	▪ Restitution de l'expérience devant d'autres jeunes du territoire

Afin d'attirer ces partenaires, plusieurs leviers sont possibles :

- ▶ Nouer le contact avec des personnes qui ont eu une expérience de volontariat à l'international dans leur vie.
- ▶ Organiser des rencontres avec les jeunes qui sont les premiers « ambassadeurs » du projet afin de tisser un lien personnalisé avec les partenaires.
- ▶ Insister sur le caractère citoyen de la démarche, notamment auprès des acteurs de la solidarité au niveau du territoire.
- ▶ Mettre en avant les retombées du projet tant en termes d'insertion des jeunes que de valorisation du territoire pour les élus / collectivités.
- ▶ Focaliser les messages sur l'impact du projet sur les « savoir-être » des jeunes pour les acteurs du privé.

Bonne pratique : Saintes, une dynamique multi acteurs

A Saintes, grâce au travail de mobilisation de la Mission Locale, un groupement d'acteurs de différents horizons intervenant dans le projet s'est formé. Celui-ci est composé du président du Club d'entreprises de Saintes, du chef de service de gynécologie de l'hôpital de Saintes, du directeur de l'ESAT, du directeur de l'association Abbaye aux Dames, et du directeur de l'association le Logis. Ces trois derniers acteurs ont accueilli, au sein de leur structure, un jeune volontaire international dans le cadre de la réciprocité.

Outre leur rôle d'accompagnement et/ou d'accueil des jeunes dans le cadre du projet, ces acteurs ont servi de relais du projet auprès de leurs pairs et des élus, démultipliant son impact dans le territoire.

Enfin, cette dynamique a aussi permis de tisser des liens entre des acteurs issus de mondes professionnels distincts et ayant peu l'occasion de se croiser, alors que chacun, à son échelle, peut jouer un rôle dans l'insertion des jeunes au niveau du territoire.

Partenaires à l'international

La mobilisation de partenaires par les Espaces Volontariats a également constitué un facteur clé de succès de l'expérience des « ambassadeurs » dans les pays où ils ont séjourné. Pour les jeunes accueillis en France, c'est la mobilisation des partenaires des Missions Locales qui a été centrale.

En effet, l'un des principaux enseignements de la première vague d'envoi (2016) porte sur les structures d'accueil. Il est apparu préférable que les « ambassadeurs » effectuent tout ou partie de leur expérience d'engagement à l'international au sein d'une association locale de solidarité, plutôt que dans l'Espace Volontariats.

« Le profil des Ambassadeurs est différent de celui des VSI et il faut bien sensibiliser en amont les structures d'accueil ». Membre de l'équipe d'un EV

« Générer des échanges entre les référents des Missions Locales et les tuteurs des structures d'accueil pourrait être très bénéfique des deux côtés ». Membre de l'équipe d'un EV

Par conséquent les EV ont su mobiliser leur réseau de partenaires associatifs locaux pour trouver les structures adéquates pouvant proposer des missions aux jeunes « ambassadeurs », si possible en lien avec des centres d'intérêt évoqués par le jeune avant son départ.

Ces structures ont joué un rôle essentiel, puisque le temps passé par les jeunes en leur sein constitue le moment fort de leur expérience de volontariat. Cependant, deux points d'attention sont à prendre en compte pour susciter l'adhésion et la participation de ces structures :

- ▶ La co-construction des missions. Si les structures partenaires ont accueilli des volontaires français en VSI par le passé, elles peuvent être habituées à un public plus âgé et plus diplômé, qui réalise une mission proche de l'assistance technique. Un travail est donc nécessaire pour les sensibiliser au public du projet « ambassadeurs », en mettant en avant la dimension citoyenne et formative, mais aussi en insistant sur les qualités des « ambassadeurs ». En effet, certains EV et structures partenaires considèrent, sur la base de leur expérience, que les « ambassadeurs » possèdent des compétences et ou des qualités qui devraient davantage être mises en avant au moment de définir le contenu de la mission (par exemple, l'informatique, les réseaux sociaux, les compétences relationnelles ou en communication).
- ▶ Le travail de tutorat et d'accompagnement du jeune représente une charge de travail supplémentaire pour la structure qui l'accueille. La reconnaissance de cet investissement est nécessaire, sous la forme, par exemple, d'une formation ou d'un outillage méthodologique.

En résumé, les acteurs mobilisés par les Espaces Volontariats ont été :

Type d'acteurs	Objectif	Exemples d'activités
Association locale de solidarité Environnement, sports, culture, éducation, social	Intégrer les jeunes dans leurs équipes pour effectuer une mission de volontariat	- Définition des « missions » adaptées au profil des jeunes - Intégration des jeunes au sein de leurs équipes - Encadrement des jeunes et tutorat - Bilan de l'expérience avec l'EV
Agence nationale de volontariat (ou équivalent)	Organiser la préparation, l'envoi et le retour des jeunes volontaires nationaux envoyés en France	- Identification, accompagnement et suivi des jeunes volontaires envoyés en France (réciprocité) - Suivi des jeunes « ambassadeurs » accueillis dans le pays
Ambassade de France	- Sensibiliser les jeunes à leur rôle de « représentation » dans le pays d'accueil - Faciliter l'obtention de visa pour les jeunes accueillis dans le cadre de la réciprocité	Entretien avec les jeunes

ACRONYMES

AFD	▶	Agence Française de Développement
ANVT	▶	Agence Nationale du Volontariat du Togo
APD	▶	Aide Publique au Développement
ASC	▶	Agence du Service Civique
DMML	▶	Délégué Ministériel aux Missions Locales
DPA-OSC	▶	Division du Partenariat avec les OSC de l'AFD
ECSI	▶	Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale
EPIDE	▶	Etablissement Public d'Insertion de la Défense
ESS	▶	Economie sociale et solidaire
ETP	▶	Equivalent temps plein
EV	▶	Espace Volontariats
FEJ	▶	Fonds d'Expérimentation Jeunesse
FICOL	▶	Facilité de financement des collectivités territoriales françaises
FONJEP	▶	Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire
FV	▶	France Volontaires
IVO4ALL	▶	International volunteer opportunities for all
MEAE	▶	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
ML	▶	Mission Locale
ONG	▶	Organisation Non Gouvernementale
OSC	▶	Organisation de la Société Civile
PNVB	▶	Programme National de Volontariat au Burkina Faso
RSO	▶	Responsabilité Sociétale des Organisations
RRMA	▶	Réseau Régional Multi Acteurs
SC	▶	Service Civique
SVE	▶	Service Volontaire Européen
UNML	▶	Union Nationale des Missions Locales
VSI	▶	Volontariat de Solidarité Internationale

BIBLIOGRAPHIE

Documents relatifs au projet « Ambassadeurs »

- ▶ France Volontaires, Note d'information à l'attention du Réseau des Espaces Voluntariats, 01/01/2016
- ▶ France Volontaires, fiches de synthèse des volontaires, 2017
- ▶ France Volontaires, note d'information, suite du projet pilote ambassadeurs de l'engagement citoyen à l'international 2018, 01/12/17
- ▶ France Volontaires, service civique universel et international - note au comité directeur du 17/12/2015
- ▶ France Volontaires, Notes de l'atelier mobilité à Bordeaux du 11/12/2017
- ▶ France Volontaires, support de présentation de l'atelier Bio Force du 31/05/2017
- ▶ Avise, support de présentation de l'atelier « Économie sociale et solidaire : trouver un emploi après mon Service Civique, 19/05/2017
- ▶ France Volontaires, Union Nationale des Missions Locales, Ligue de l'Enseignement, Epide - Guide d'accueil et d'accompagnement des ambassadeurs de l'engagement citoyen à l'international, 2016
- ▶ France Volontaires, programme de la session des journées de préparation « bien démarrer ma mission de service civique à l'international », 2018
- ▶ France Volontaires, Protocole de suivi des Ambassadeurs de l'engagement citoyen à l'international, 2018
- ▶ France Volontaires, retour sur la session relecture de l'expérience des ambassadeurs de l'engagement citoyen à l'international, 29-31 mai 2017
- ▶ France Volontaires, support de la session relecture de l'expérience du temps à l'international de la mission d'ambassadeur de l'engagement citoyen à l'international, 29-31 mai 2017
- ▶ France Volontaires et UNML, conclusions de la méta-évaluation, 25 Septembre 2017
- ▶ France Volontaires, le dispositif d'évaluation de l'expérience de volontariat à l'international, 2017
- ▶ France Volontaires et Alföldi évaluation, Présentation de l'outil d'évaluation de l'expérience de volontariat, 2017
- ▶ France Volontaires et UNML, compte rendu de la réunion du 06/10/2016
- ▶ France Volontaires et UNML, compte rendu de la réunion du 09/02/2016
- ▶ France Volontaires et UNML, compte rendu de la réunion du 21/09/2019
- ▶ France Volontaires et UNML, compte rendu de la réunion du 22/03/2016
- ▶ France Volontaires et UNML, compte rendu de la réunion du 24/02/2016
- ▶ France Volontaires et UNML, compte rendu de la réunion du 26/06/2016
- ▶ France Volontaires et UNML, compte rendu de la réunion du 21/09/2016
- ▶ France Volontaires et UNML, compte rendu de la réunion du 06/04/2017
- ▶ France Volontaires et UNML, compte rendu de la réunion du 01/12/2018
- ▶ France Volontaires et UNML, support - Partenariats à l'international dans le service civique, 28/09/2017
- ▶ France Volontaires, Bilan Ambassadeurs de l'EV du Maroc, 2016
- ▶ France Volontaires, Bilan Ambassadeurs de l'EV du Togo, 2016
- ▶ France Volontaires, Bilan Ambassadeurs de l'EV de l'Inde, 2016
- ▶ France Volontaires, Bilan Ambassadeurs de l'EV des Philippines, 2016
- ▶ France Volontaires, Bilan Ambassadeurs de l'EV du Cameroun, 2017
- ▶ France Volontaires, Bilan formation Ambassadeurs de l'EV du Maroc, 2017
- ▶ France Volontaires, Proposition de projet LE WEB DOC TADAMOUN 2017
- ▶ France Volontaires, Dossier de demande d'agrément de Service Civique, phase 1, 2016
- ▶ France Volontaires, Dossier de demande d'agrément de Service Civique, phase 2, 2017
- ▶ France Volontaires, Dossier de demande d'agrément de Service Civique, phase 3, 2017
- ▶ France Volontaires et UNML, Convention cadre de partenariat, 2016
- ▶ France Volontaires et UNML, Avenant à la convention cadre de partenariat, 2016
- ▶ France Volontaires, Base de données Ambassadeurs, 2018
- ▶ France Volontaires, Matrice contributeurs, 2018

Documents externes

- ▶ Bilan 2017 de l'agrément de SC porté par l'UNML, 2018
- ▶ Statistiques relatives aux différentes formes de volontariats soutenus par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, année 2016
- ▶ Revue Française de Gestion, l'alchimie de la compétence", Thomas Durand, 2006
- ▶ Pôle Emploi, « Diplômes, compétences techniques ou comportementales : quelles sont les principales attentes des entreprises ? », Eclairage & Synthèse #42, Mars 2018
- ▶ UNML, Rapport d'activités 2016
- ▶ DARES, La répartition des hommes et des femmes par métiers, décembre 2013
- ▶ UNML, compte-rendu annuel d'activité au titre de l'engagement de service civique, 2017
- ▶ DMLL, Bilan d'activités des Missions Locales, 2016
- ▶ Ernst & Young, Rapport final d'évaluation du projet IVO4ALL, 2017
- ▶ Consortium IVO4ALL, Boîte à outils du projet, 2017
- ▶ Cadre d'Intervention Transversal AFD-OSC 2018-2023
- ▶ Site internet de France Volontaires : <https://www.france-volontaires.org>
- ▶ Site internet de l'UNML : <https://www.unml.info>
- ▶ Site internet de l'Agence du Service Civique : <https://www.service-civique.gouv.fr>
- ▶ Site internet du projet IVO4ALL : www.ivo4all.eu/

POUR ALLER PLUS LOIN

La rubrique « Ambassadeurs » du site de France Volontaires : Elle présente le projet Ambassadeurs, les Missions Locales, une présentation des volontaires des vagues 1 et 2, une présentation des missions effectuées par les volontaires des vagues 1 et 2, et contient également une médiathèque où l'on peut retrouver les vidéos produites dans le cadre du projet, les interviews d'acteurs du projet et des liens vers les pages du projet sur les réseaux sociaux.

www.france-volontaires.org/-Les-Ambassadeurs-.html

